

## AVANT-PROPOS

**Ce rapport annuel a pour mission de mesurer le niveau de l'emploi dans la production agricole du département, d'en suivre l'évolution et de contribuer à en apprécier les potentialités.**

*Il est le fruit d'un travail réalisé en étroite collaboration entre les partenaires suivants :*

- . **MSA** (Mutualité Sociale Agricole)
- . **AEF** (Association Emploi Formation)
- . **Pôle Emploi**
- . **Chambre régionale d'Agriculture de Bretagne**



*Les **partenaires sociaux** ont été associés à son élaboration et ont ainsi apporté l'éclairage des professionnels.*

*Ce rapport comporte des données sur 4 champs d'analyse :*

- les exploitations et exploitants agricoles à partir des données MSA
- l'emploi salarié dans le secteur d'activité de production à partir des statistiques MSA
- la situation du marché du travail à partir des statistiques AEF – Pôle Emploi

*Sur cette édition, nous n'avons pas été en mesure d'y faire figurer les informations 2013 relatives à la formation professionnelle dans le secteur agricole.*

## Contacts utiles

Pour vous procurer d'autres exemplaires de ce document, obtenir des informations complémentaires sur cette publication et sur son contenu, vous pouvez contacter :

### MSA D'ARMORIQUE

Observatoire Economique et Social  
12, rue de Paimpont  
22025 SAINT BRIEUC cedex 1  
Tél : 02 96 78 87 07  
Mail : [contact@armorique.msa.fr](mailto:contact@armorique.msa.fr)  
[www.msa-armorique.fr](http://www.msa-armorique.fr)

### AEF des Côtes d'Armor

Julie JACQ  
Avenue du Chalutier sans Pitié  
BP 10540  
22195 PLERIN Cedex  
Tél : 02 96 79 22 44  
Mail : [julie.jacq@aef22.fr](mailto:julie.jacq@aef22.fr)  
[www.cotes-darmor.anefa.org](http://www.cotes-darmor.anefa.org)

# Sommaire

	Page
Les exploitations agricoles.....	2
Les exploitants agricoles .....	3
Les employeurs de main d'œuvre .....	4
Les salariés de la production agricole .....	6
Le temps de travail .....	8
La nature des contrats .....	10
Les flux de salariés .....	11
La place des Pays dans le département .....	13
Les offres d'emploi .....	15
Les demandeurs d'emploi en agriculture .....	19
Analyse des mouvements entre offres et demandes d'emplois .....	22
La formation aux métiers de la production agricole .....	23

## Précisions sur les données 2013

Les tableaux de bord de l'emploi salarié en production agricole sont élaborés à partir des contrats de travail et des déclarations de salaires.

Le secteur d'activité est déterminé par la catégorie de risque accident du travail (AT) du salarié.

### **Nombre d'employeurs de main d'oeuvre**

Une entreprise est considérée comme employeur dès lors qu'elle a employé un salarié au moins une heure dans l'année.

Un employeur qui a eu, dans l'année, des salariés dans plusieurs secteurs d'activités est comptabilisé dans chacun des secteurs.

### **Nombre de salariés**

Une personne ayant travaillé au moins une heure dans l'année est considérée comme salarié.

Un individu peut être compté plusieurs fois :

- **Par risque Accident du Travail** : un salarié est compté autant de fois qu'il a travaillé dans des secteurs d'activité différents (risques AT). Si le salarié a eu plusieurs emplois dans le même risque AT, il n'est compté qu'une seule fois dans ce risque.
- **Par Taille de l'entreprise** : un salarié est compté une fois par taille d'entreprise ; s'il a travaillé dans plusieurs entreprises de même taille, il est compté une fois. Si le salarié a travaillé dans deux entreprises de tailles différentes, il est compté deux fois.

**Nombre et nature de contrats** : il s'agit du nombre de contrats de travail, un salarié est compté autant de fois qu'il a eu de contrats CDD et/ou CDI.

### **Equivalent Temps Plein (ETP)**

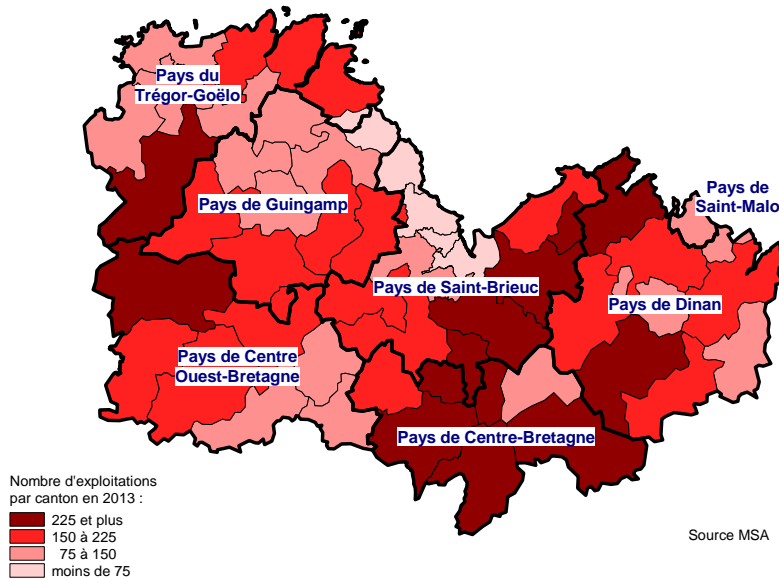
- **Salariés en ETP** : somme des heures de travail rémunérées dans l'année par catégorie de risque AT / 1820 heures.
- **Taille de l'entreprise en ETP** : total des heures de travail rémunérées dans l'année par l'ensemble des salariés de l'entreprise / 1820 heures.

### **Secteurs d'activités :**

- **Cultures spécialisées** : maraîchage en pleine terre, sous abris chauffés ou non, fleurs, fruits, pépinières, bulbiculture, arboriculture, végétaux d'ornement, sapins de Noël.
- **Autres cultures spécialisées** : champignonnières, viticulture.
- **Cultures et élevages non spécialisés** : cultures générales, fourragères et céréalières, CUMA.
- **Elevages de gros animaux** : bovins, porcins, ovins, équins.
- **Elevages de petits animaux** : aviculture et pisciculture.

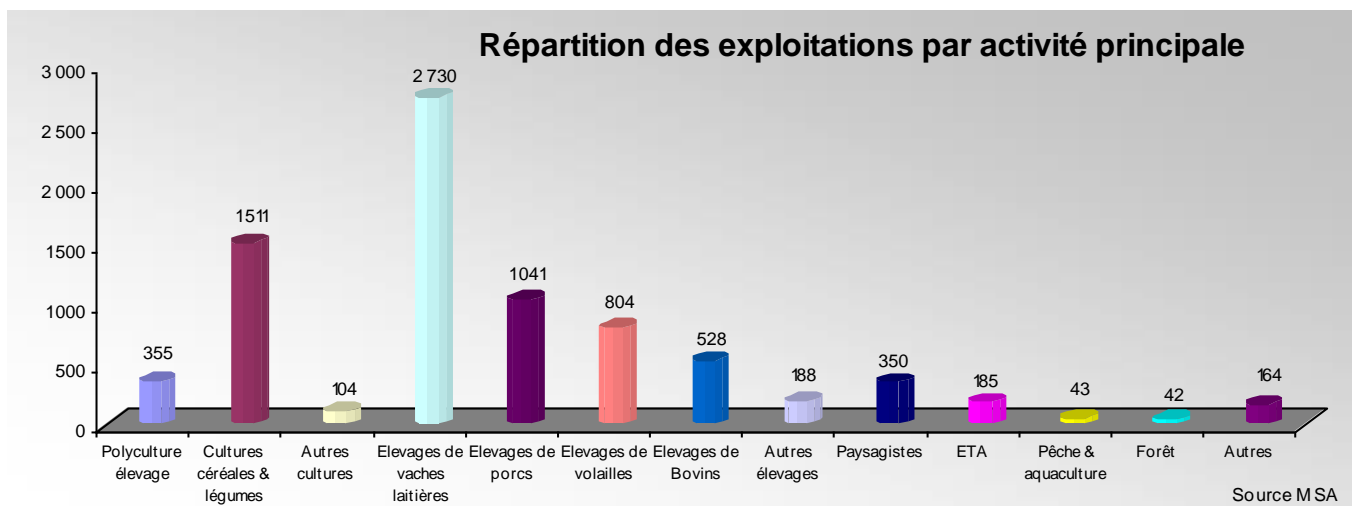
# LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

(Source MSA)

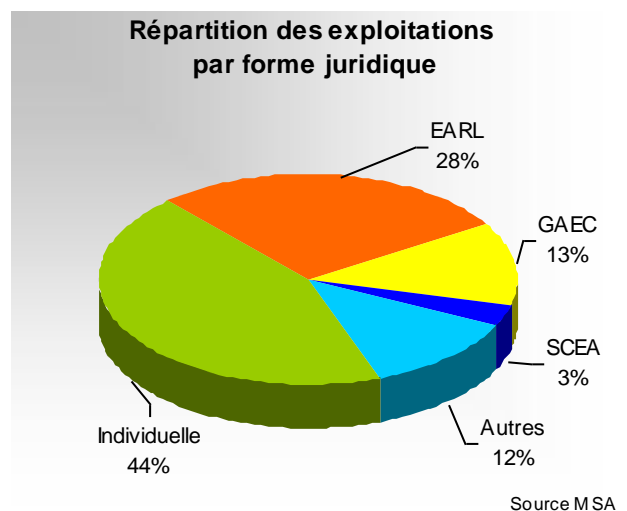
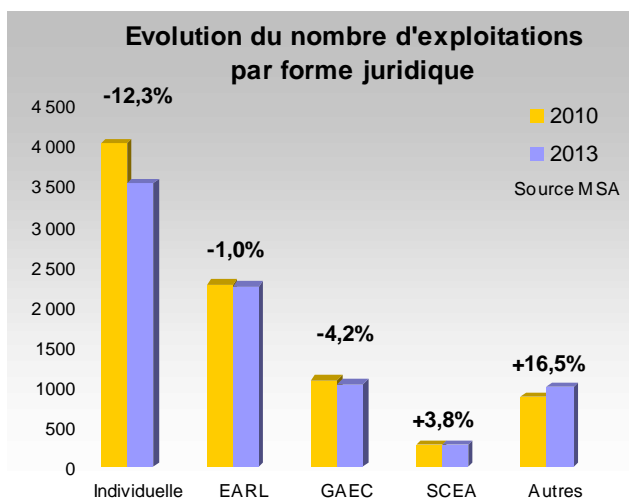


Année	2010	2011	2012	2013	Evolution 2010/2013
Nombre d'exploitations	8 458	8 308	8 161	8 045	-4,9%

Sur les quatre dernières années, le nombre d'exploitations a baissé de près de 5%.



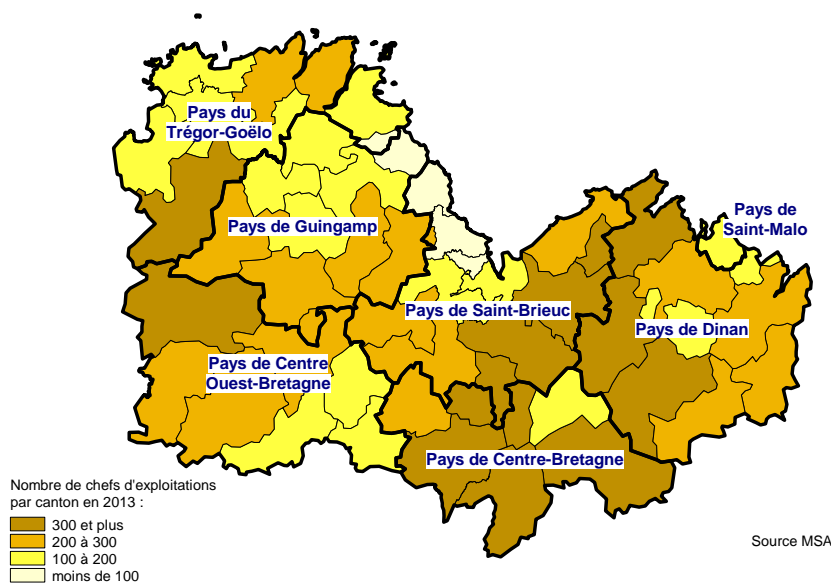
En 2013, on observe une légère baisse du nombre d'exploitations dans chaque secteur d'activité (de -0.5% à -3.7%), sauf en cultures céréalières et légumières où nous notons une légère augmentation (+0.4%). Dans ce secteur, nous observons une augmentation de 19% de 2011 à 2012.



Sur les dernières années on note une augmentation des SA/SARL. En 2013, ces formes juridiques représentent 5%.

# LES EXPLOITANTS AGRICOLES

(Source MSA)

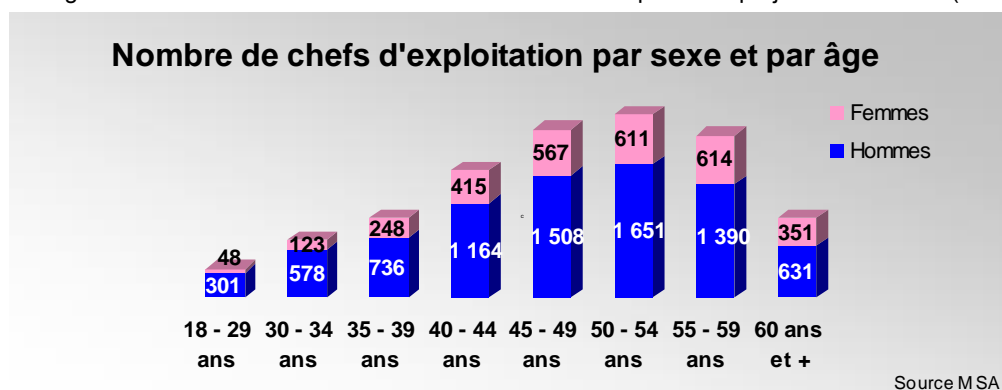


Année	2010	2011	2012	2013	Evolution 2010/2013
<b>Nombre de chefs d'exploitation</b>	11 441	11 265	11 099	10 936	-4,4%
<b>dont femmes</b>	3 165	3 084	3 045	2 977	-5,9%

La baisse du nombre de chefs d'exploitations est de 4,4% en 4 ans. En 2013, les femmes représentent 27% des chefs d'exploitation, chiffre stable depuis plusieurs années.

Age	moins de 30 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 54 ans	55 à 59 ans	60 ans et plus	total
<b>Nombre de cessations</b>	6	30	51	36	66	269	458
<b>Nombre d'installations</b>	94	117	50	31	39	5	336

En 2013, 136 jeunes agriculteurs ont bénéficié des aides de l'Etat et de l'UE pour leur projet d'installation. (Source EOLOAS)



72% des chefs d'exploitations ont entre 40 et 59 ans. Le vieillissement des chefs d'entreprises est une réalité. En 2013, 48% d'entre eux ont plus de 50 ans.

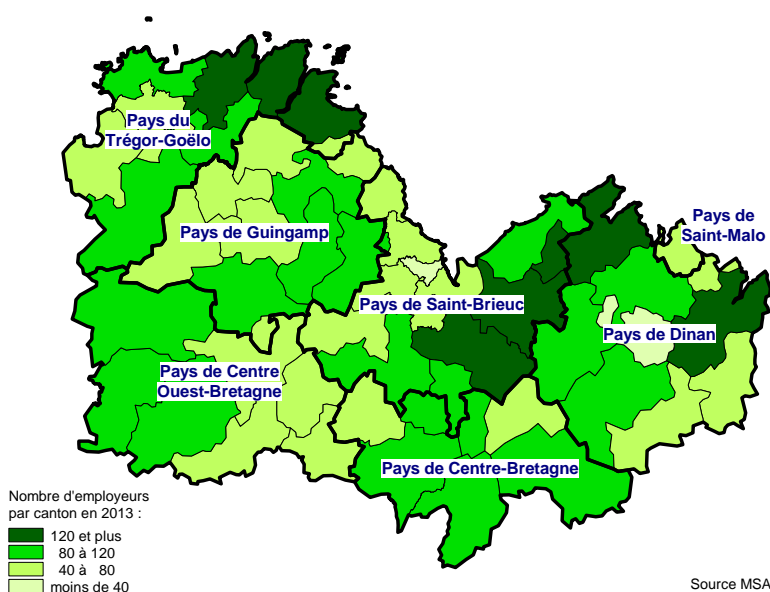
Plus de la moitié des femmes chefs d'exploitations a plus de 50 ans. Ce constat peut s'expliquer par le fait que certaines d'entre elles plus jeunes que leurs maris, reprennent l'exploitation de leurs conjoints lors du départ à la retraite de ce dernier.

Année	2010	2011	2012	2013	Evolution 2010/2013
<b>Nombre de conjoints collaborateurs</b>	1 146	1 057	964	884	-22,9%
<b>Nb conjoints d'exploitants salariés de l'exploitation</b>	252	254	244	241	-4,4%
<b>Nombre d'aides familiaux</b>	50	54	44	37	-26,0%

Le nombre d'aides familiaux continue de diminuer.

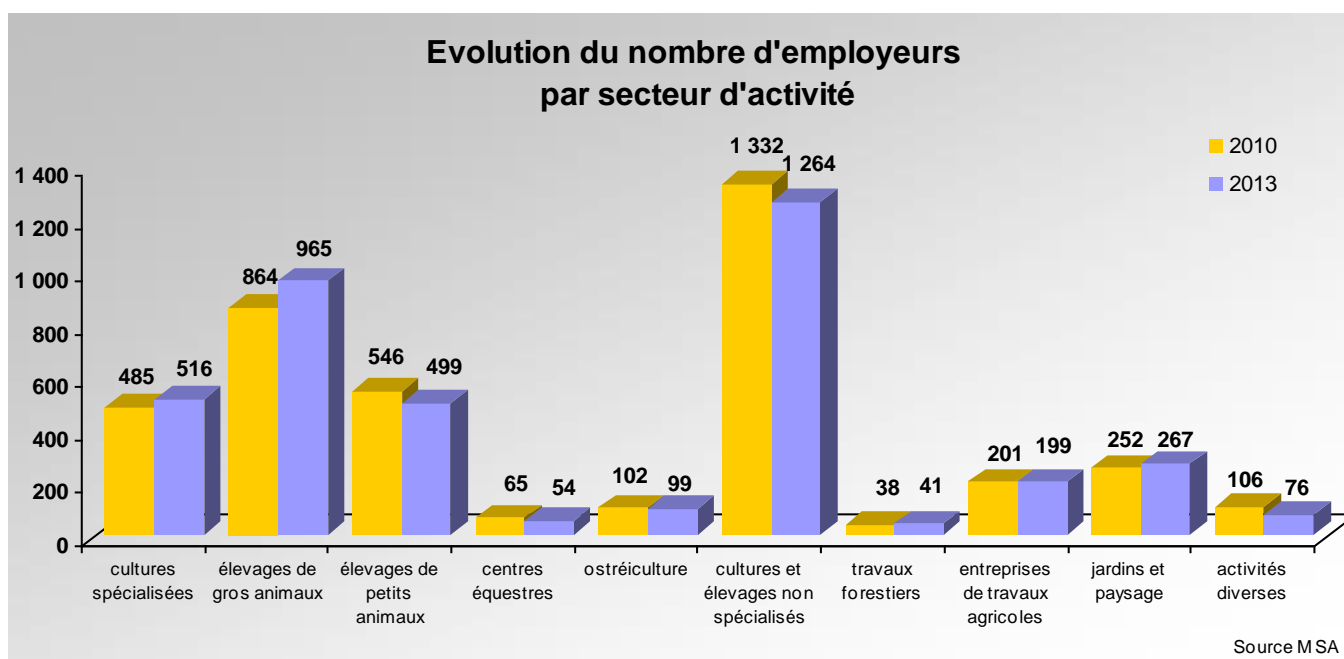
# LES EMPLOYEURS DE MAIN D'ŒUVRE

(Source MSA)



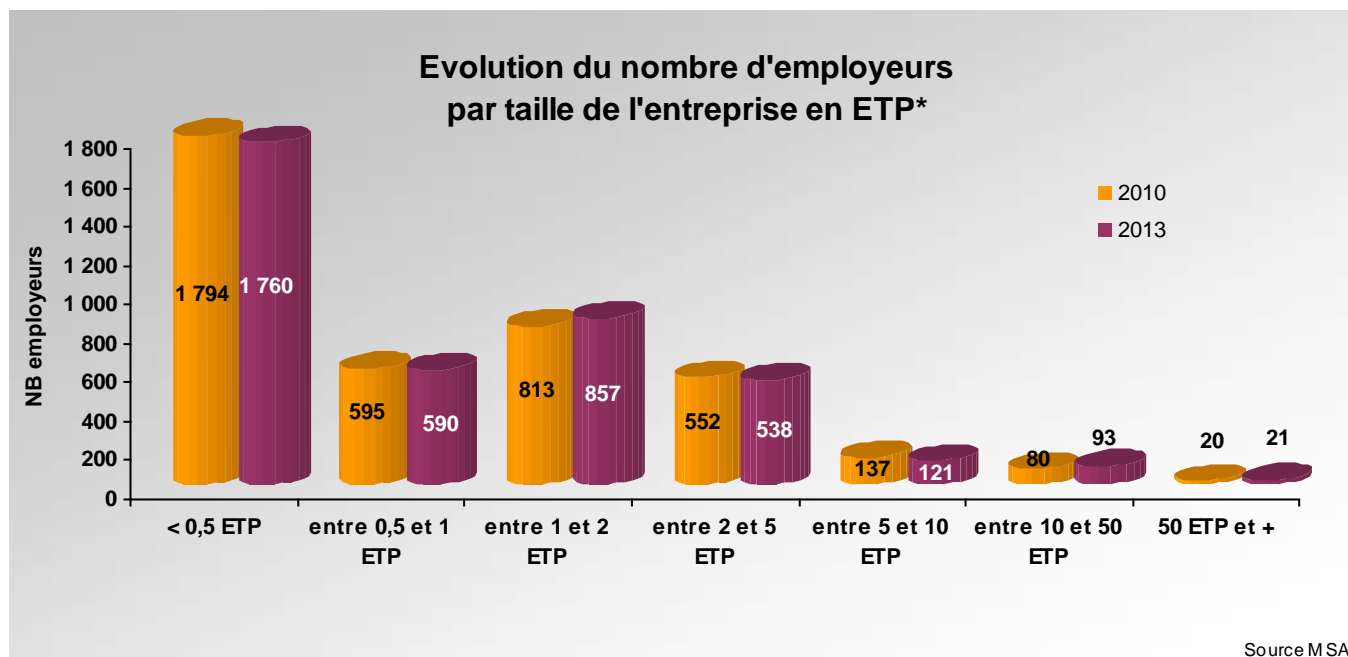
Nombre d'employeurs	2010	2011	2012	2013	Evolution 2010/2013
en cultures spécialisées	485	522	498	516	+6,4%
en élevages de gros animaux	864	931	929	965	+11,7%
en cultures et élevages non spécialisés	1 332	1 344	1 298	1 264	-5,1%
dans les autres secteurs	1 310	1 301	1 267	1 235	-5,7%
<b>Ensemble de la production agricole</b>	<b>3 991</b>	<b>4 098</b>	<b>3 992</b>	<b>3 980</b>	<b>-0,3%</b>

Même si le nombre d'exploitations et d'exploitants baisse, le nombre d'employeurs de main d'œuvre stagne.



En quatre ans, le nombre d'employeurs en élevage de gros animaux a augmenté de près de 12%. Ce secteur regroupe 24% des employeurs.

Le secteur cultures et élevages non spécialisés regroupe 32% des employeurs, même si leur nombre a tendance à diminuer. On y retrouve une partie de l'élevage bovin, lait ou viande, ainsi que les Cuma.



En 2013, 94% des entreprises ont moins de 5 salariés ETP. Les employeurs de main d'œuvre sont les TPE (59% ont moins de 1 salarié ETP et 22% ont entre 1 et 2 ETP).

## Les groupements d'employeurs de main d'œuvre (GE)

	2010	2011	2012	2013	Evolution 2010/2013
Nombre de groupements	124	134	141	138	+11,3%
Nombre de salariés	1 009	1 031	1 145	1 214	+20,3%
Dont : nombre de Travailleurs Occasionnels	574	497	512	588	+2,4%

Léger recul du nombre de GE entre 2012 et 2013. Le nombre de salariés continue d'augmenter (+20.3% en 4 ans).

Les GE par secteur de production en 2013	Cultures spécialisées	Elevages spécialisés	Cultures et élevages non spécialisés	ETA
Nombre de GE	10	33	90	11
Nombre de salariés	273	103	753	60
Dont : nombre de travailleurs occasionnels	236	21	305	25
Dont : nombre de salariés ayant eu au moins un contrat CDD	243	24	493	32
Dont : nombre de salariés ayant eu au moins un contrat CDI	31	79	278	28

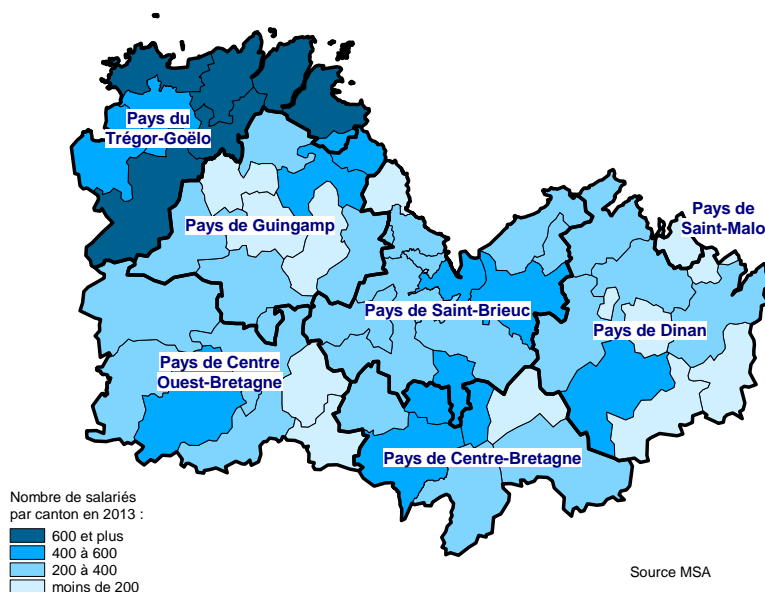
Entre 2012 et 2013 on note une augmentation du nombre de salariés dans les GE « élevages spécialisés » (+21%), « cultures et élevages non spécialisés » (+10%) et « cultures spécialisées » (+5%).

Un GE qui travaille dans plusieurs secteurs de production est compté une fois dans chaque secteur. De même, un salarié qui travaille dans plusieurs secteurs de production est compté dans chacun des secteurs. Le classement des salariés se fait par leur code AT (Accident du Travail). Les chiffres de ce tableau ne s'additionnent donc pas.

\* ETP : voir avant propos page 1

# LES SALARIES EN PRODUCTION AGRICOLE

(Source MSA)



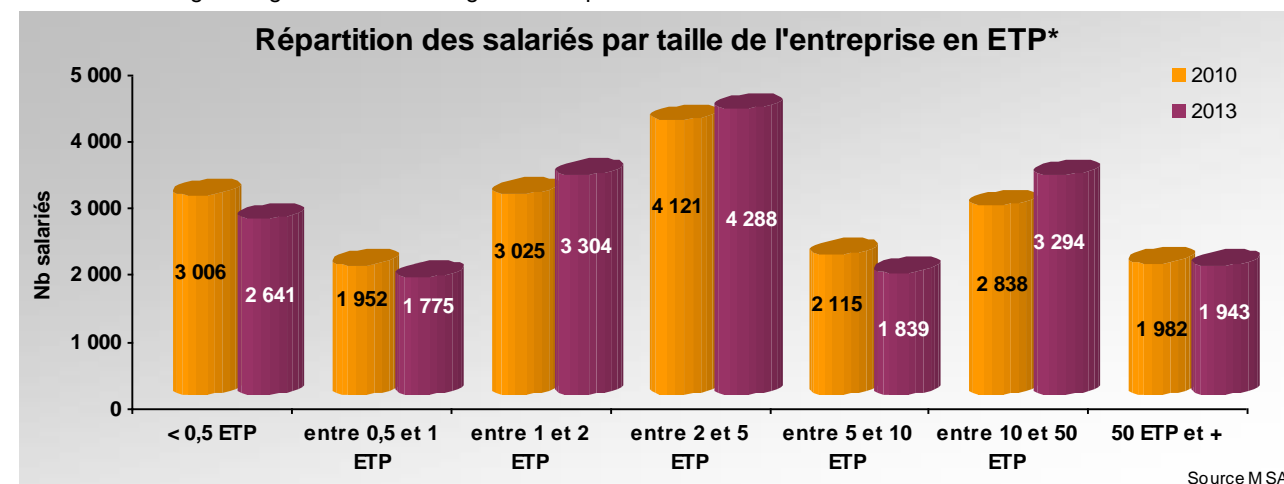
Les salariés sont plutôt localisés dans les zones de productions légumières (Côtes Nord-Ouest), avicoles (centre du département) et porcines (autour de Lamballe et de Loudéac).

Nombre de salariés	2010	2011	2012	2013	Evolution 2010/2013
en cultures spécialisées	5 980	5 517	5 729	5 598	-6,4%
en élevages de gros animaux	1 700	1 822	1 881	1 917	+12,8%
en cultures et élevages non spécialisés	3 764	3 704	3 902	4 287	+13,9%
dans les autres secteurs	7 093	6 788	6 708	6 809	-4,0%
<b>Ensemble de la production agricole</b>	<b>18 537</b>	<b>17 831</b>	<b>18 220</b>	<b>18 611</b>	<b>+0,4%</b>

Nombre de salariés en ETP*	2010	2011	2012	2013	Evolution 2010/2013
en cultures spécialisées	1 579	1 616	1 661	1 633	+3,4%
en élevages de gros animaux	864	867	946	972	+12,4%
en cultures et élevages non spécialisés	1 107	1 119	1 223	1 269	+14,6%
dans les autres secteurs	2 970	2 905	2 998	2 956	-0,5%
<b>Ensemble de la production agricole</b>	<b>6 520</b>	<b>6 507</b>	<b>6 829</b>	<b>6 830</b>	<b>+4,8%</b>

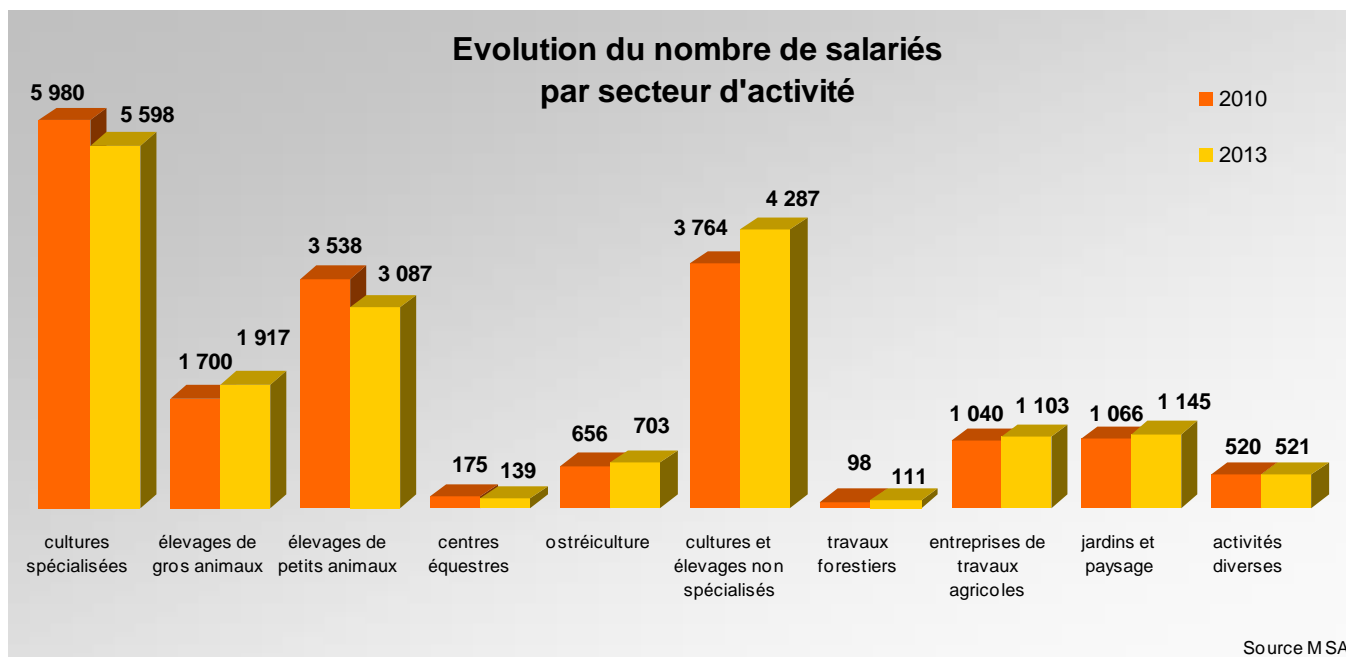
Ce sont 18611 personnes qui ont occupé un emploi en production agricole en 2013, soit une progression de 2.1% en 1 an.

Le nombre d'individus ayant travaillé en cultures spécialisées est en baisse sur les 4 dernières années (-6.4%), alors que le nombre de salariés en ETP augmente (+3.4%). Cela pourrait être le résultat d'un allongement de la durée des contrats ou de l'augmentation du nombre d'heures travaillées par salarié. Ce secteur emploie 30% des salariés. En quatre ans, le nombre de salariés en élevages de gros animaux a augmenté de près de 13%.

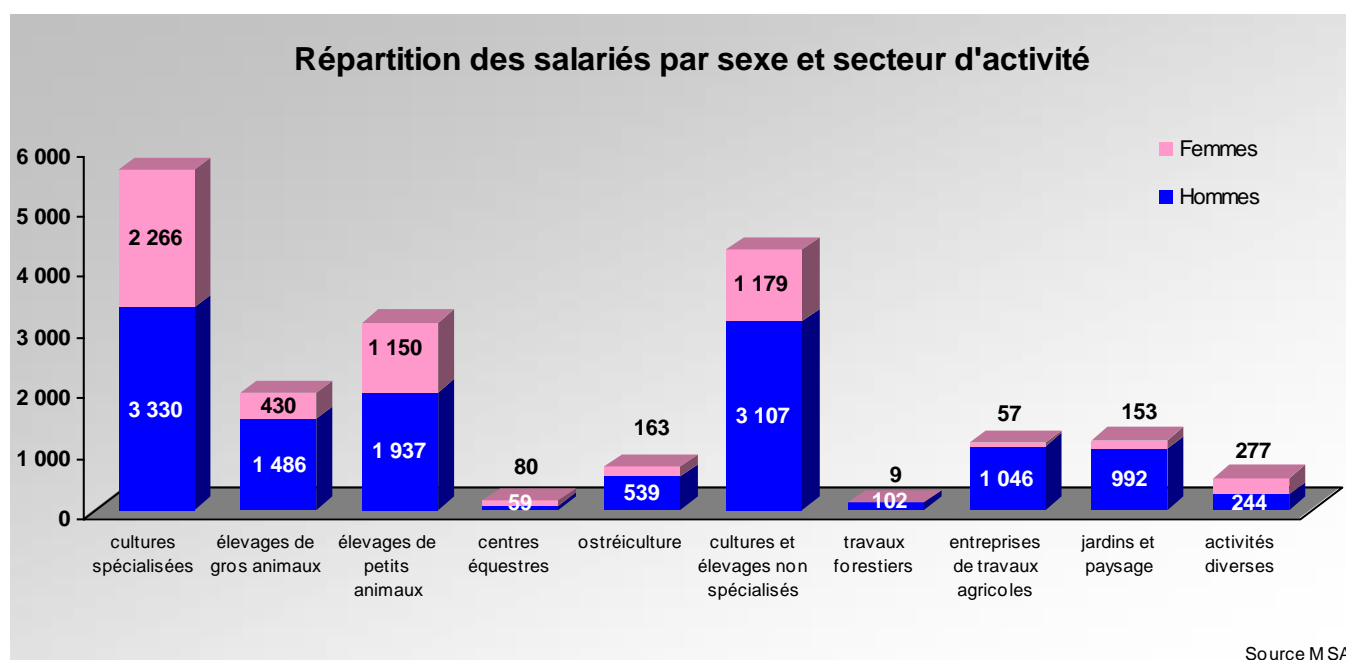


Le nombre de salariés est en progression dans toutes les catégories d'entreprises ayant + de 1 salarié ETP, à l'exception des entreprises de 5 à 10 ETP qui ont des effectifs à la baisse (-13%).

\* ETP : voir avant propos page 1



Le nombre de salariés augmente dans la plupart des secteurs d'activité : cultures et élevages non spécialisés (+13.9%), travaux forestiers (+13.2%), élevages de gros animaux (+12.8%). Depuis 2007, le nombre de salariés en élevages de petits animaux a baissé de près de 26%. Sur cette même période le nombre de salariés en élevages de gros animaux a augmenté de 19% et de 20% en cultures et élevages non spécialisés.



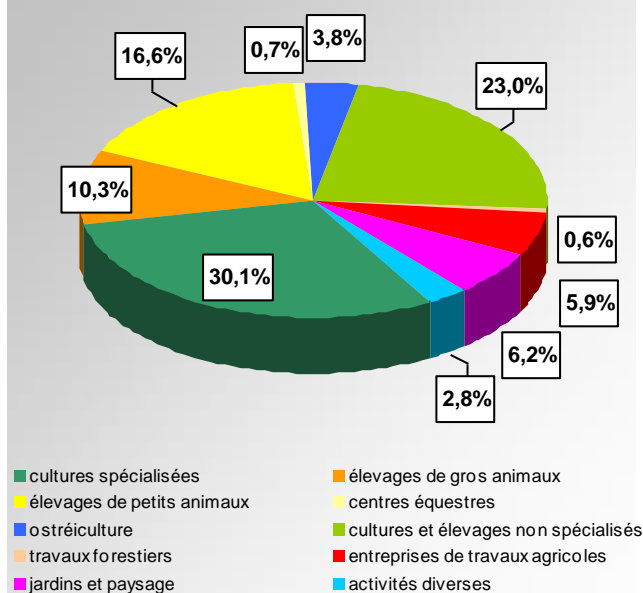
Les effectifs salariés restent majoritairement masculins, à l'exception des centres équestres (58% de public féminin). Les femmes sont présentes dans l'ensemble des productions et sont presque à parité en cultures spécialisées (40% de femmes). En 2013, les femmes représentent 31% des salariés.

Depuis 2010, nous observons une répartition quasi-identique femme / homme dans les différents secteurs d'activité. Sauf en cultures et élevages non spécialisés où le nombre de femmes ne cesse de croître (+15%).



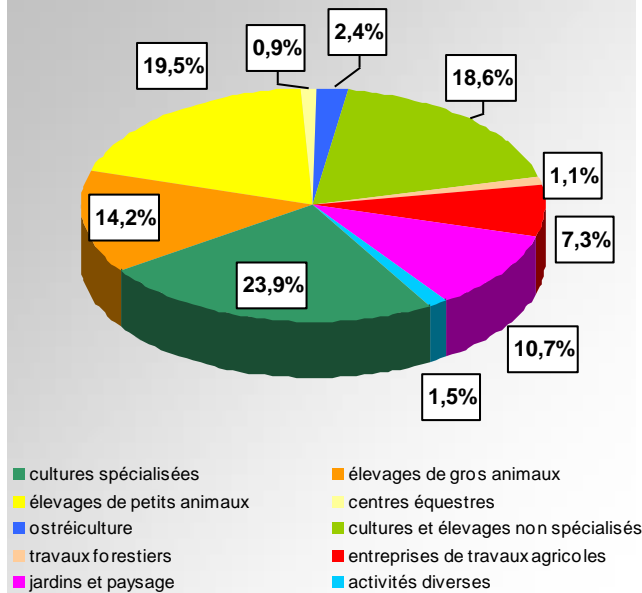
## Répartition des salariés par secteur d'activité

Source MSA



## Répartition des salariés en ETP\* par secteur d'activité

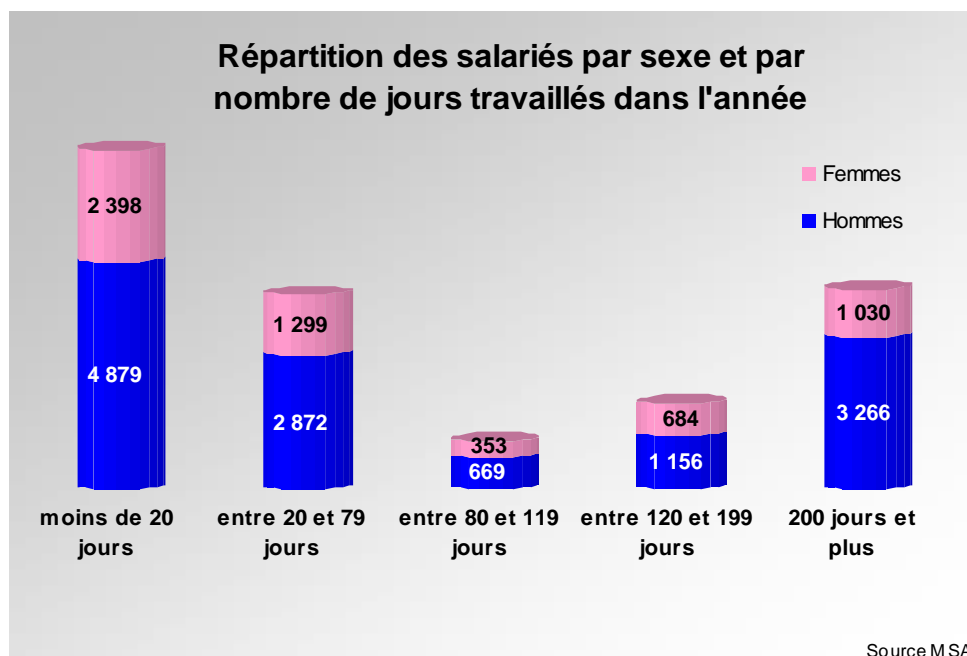
Source MSA



Pas d'évolution par rapport à 2010, avec 30% des effectifs et près de 24% des ETP, les cultures spécialisées restent les productions qui génèrent le plus d'emplois dans le département.

Les effectifs en cultures et élevages non spécialisés augmentent de 13,9% entre 2010 et 2013.

## Le temps de travail

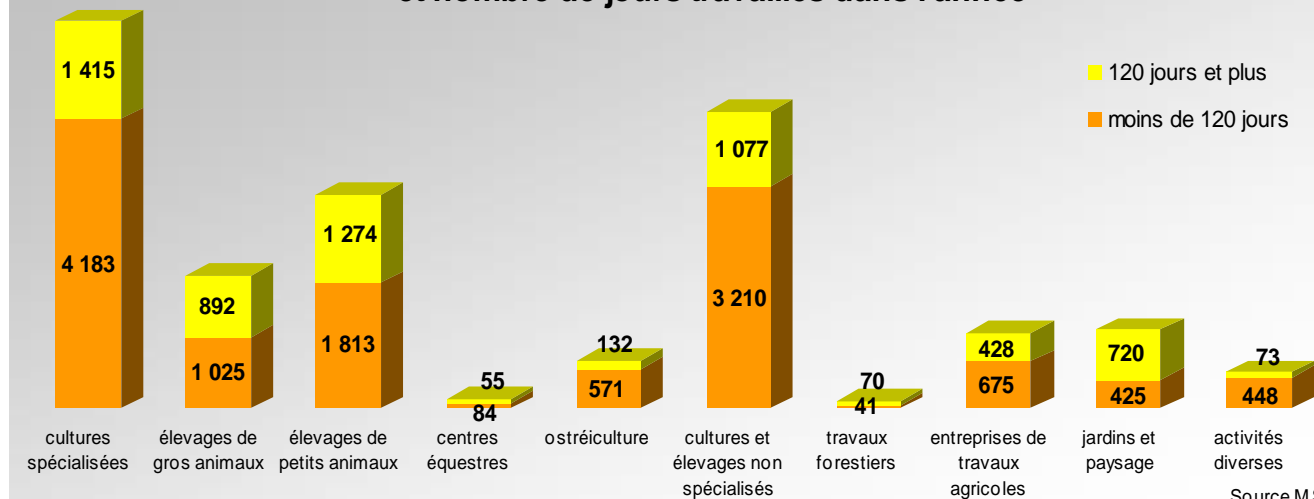


Les hommes, majoritaires sur le marché du travail agricole, bénéficient également de temps de travail plus long. En effet, 76% des personnes ayant travaillé plus de 200 jours en 2013 sont des hommes.

« Nombre de jours travaillés » : il s'agit du nombre de jours ETP (nombre d'heures travaillées par salarié divisé par 7 heures).

\* ETP : voir avant propos page 1

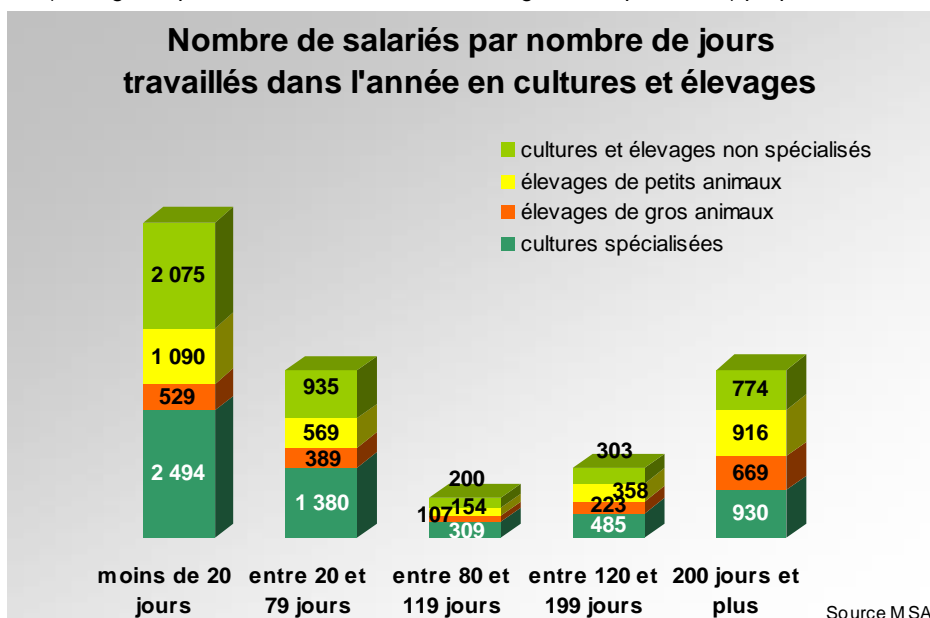
## Nombre de salariés par secteur de production et nombre de jours travaillés dans l'année



Source MSA

Les secteurs de production caractérisés par une forte saisonnalité (productions végétales) ou ayant un besoin de main d'œuvre important mais ponctuel (élevage de petits animaux, cultures et élevages non spécialisés) proposent des contrats courts.

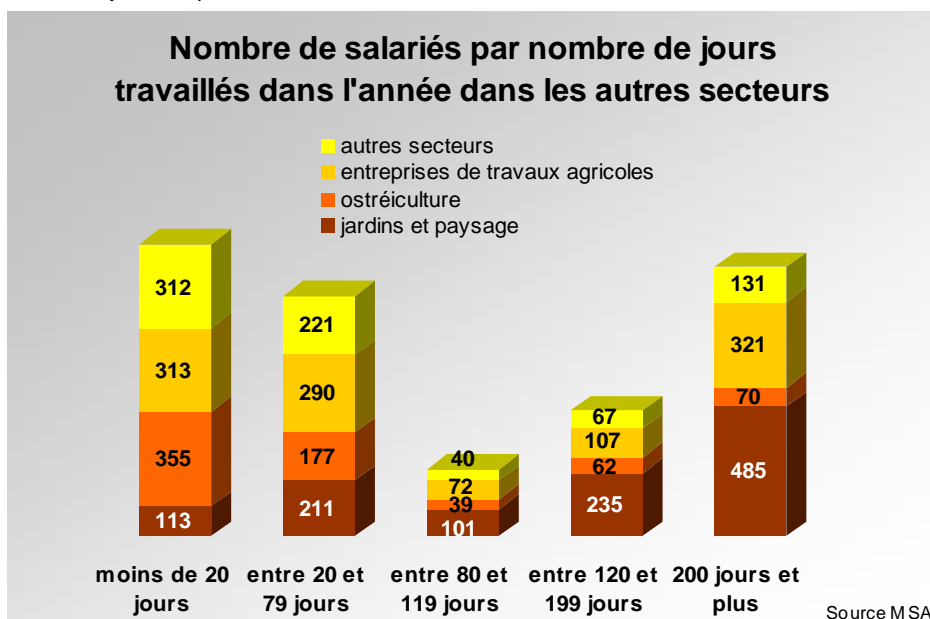
## Nombre de salariés par nombre de jours travaillés dans l'année en cultures et élevages



Source MSA

En 2013, près de 45% des salariés en cultures spécialisées ont travaillé moins de 20 jours, et 35% des salariés en élevages de gros animaux ont travaillé 200 jours et plus.

## Nombre de salariés par nombre de jours travaillés dans l'année dans les autres secteurs



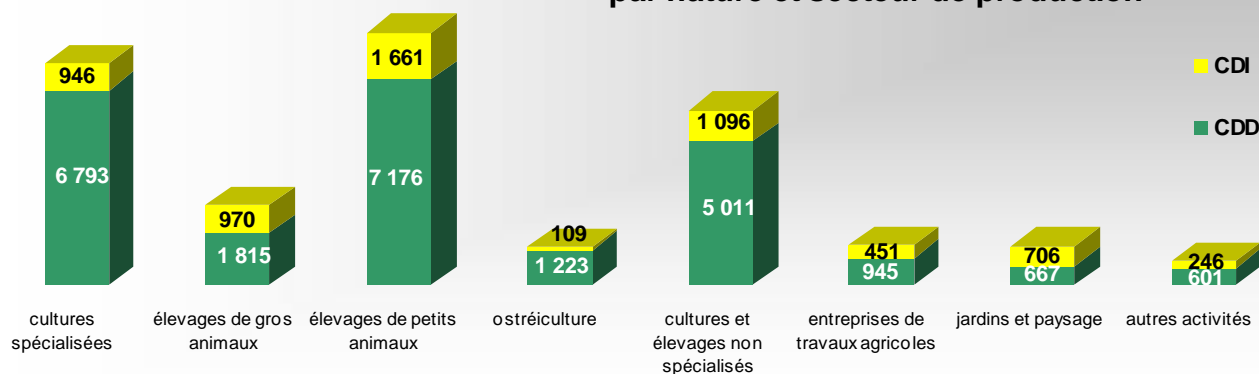
Source MSA

Le secteur des entreprises de travaux agricoles propose des postes saisonniers comme des postes permanents. En effet, 28% des salariés ont travaillé moins de 20 jours et 29% 200 jours et plus.

## La nature des contrats salariés

Nombre de contrats	2010	2011	2012	2013	Evolution 2010/2013
en CDD	22 572	23 775	24 520	24 231	+7,3%
en CDI	6 574	6 352	6 316	6 185	-5,9%
<b>Total contrats</b>	<b>29 146</b>	<b>30 127</b>	<b>30 836</b>	<b>30 416</b>	<b>+4,4%</b>

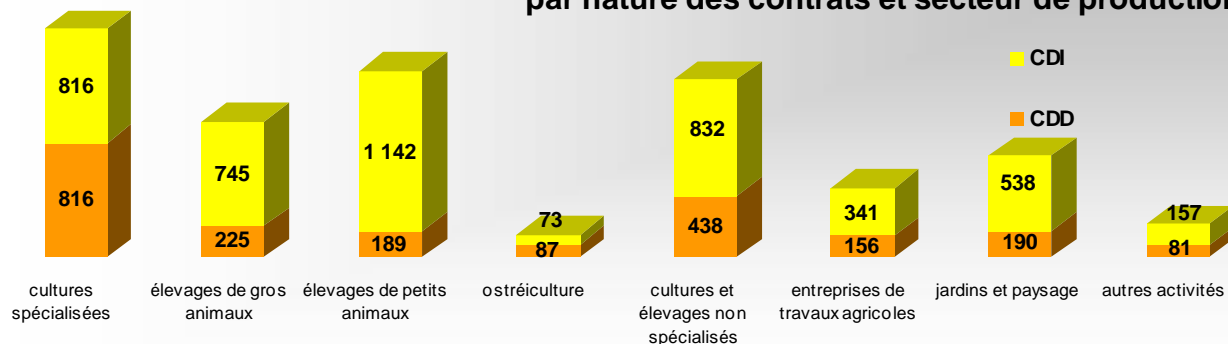
### Répartition du nombre de contrats par nature et secteur de production



Source MSA

Les cultures spécialisées, cultures et élevages non spécialisés et élevages de petits animaux génèrent 78% de la totalité des CDD. En 2013, le nombre total de contrats en élevages de gros animaux a augmenté, +2% par rapport à 2012 (+4% pour les CDD, -1% pour les CDI). De 2011 à 2013 le nombre de contrats en cultures et élevages non spécialisés a augmenté de 21%.

### Répartition du nombre d'ETP\* par nature des contrats et secteur de production

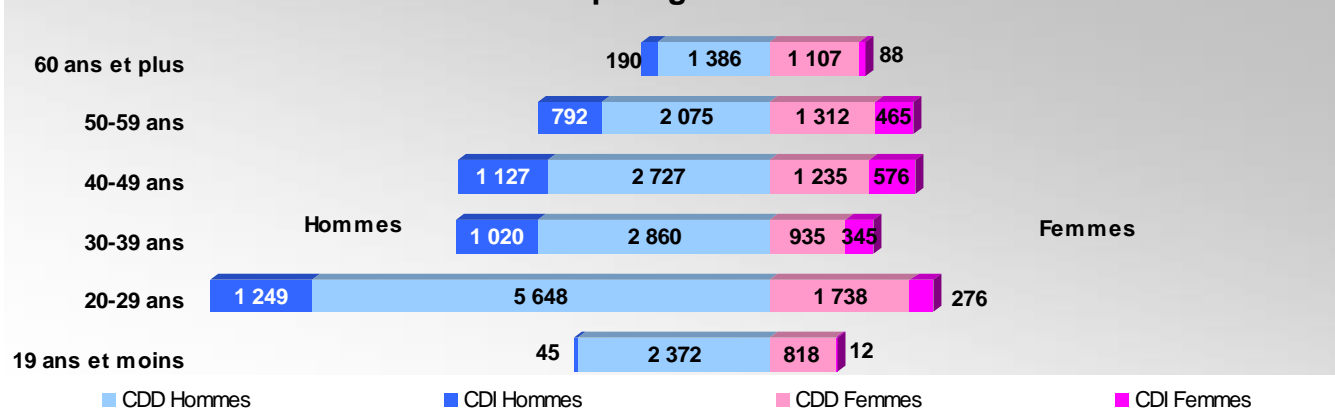


Source MSA

Les CDD représentent 80% des contrats en 2013 pour seulement 32% des ETP. En élevages de petits animaux 81% des contrats sont des CDD alors qu'ils ne génèrent que 14% des ETP.

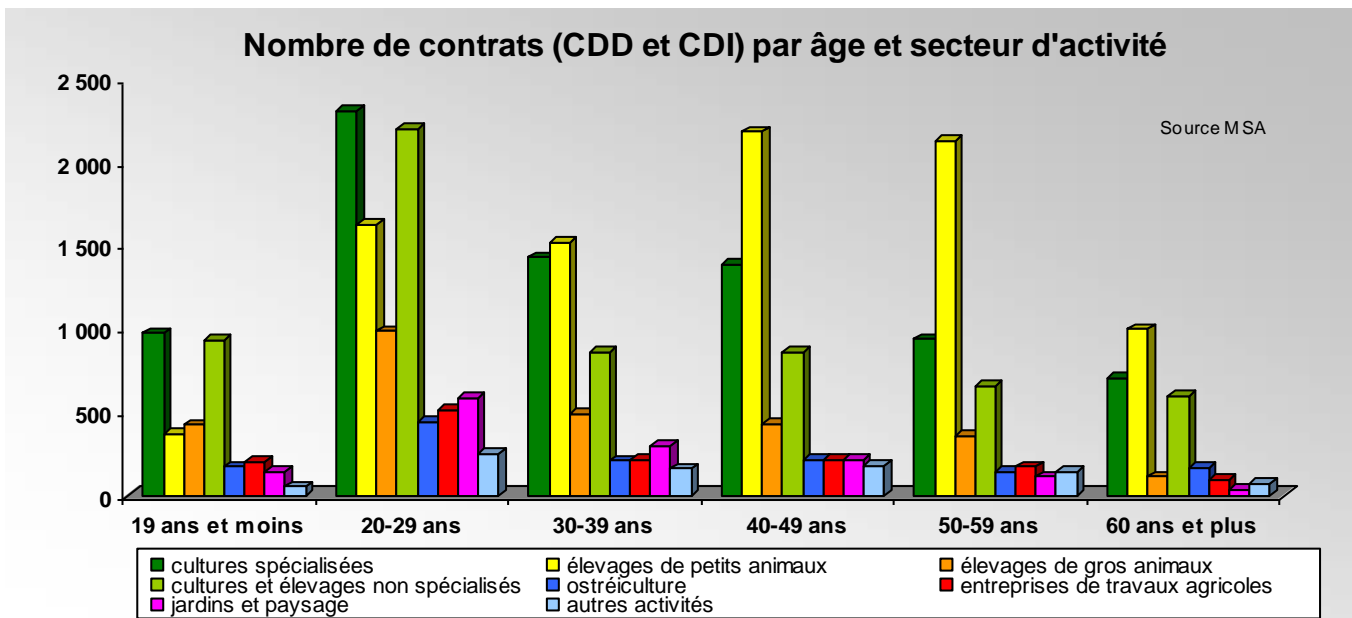
Source MSA

### Les contrats par âge et sexe des salariés

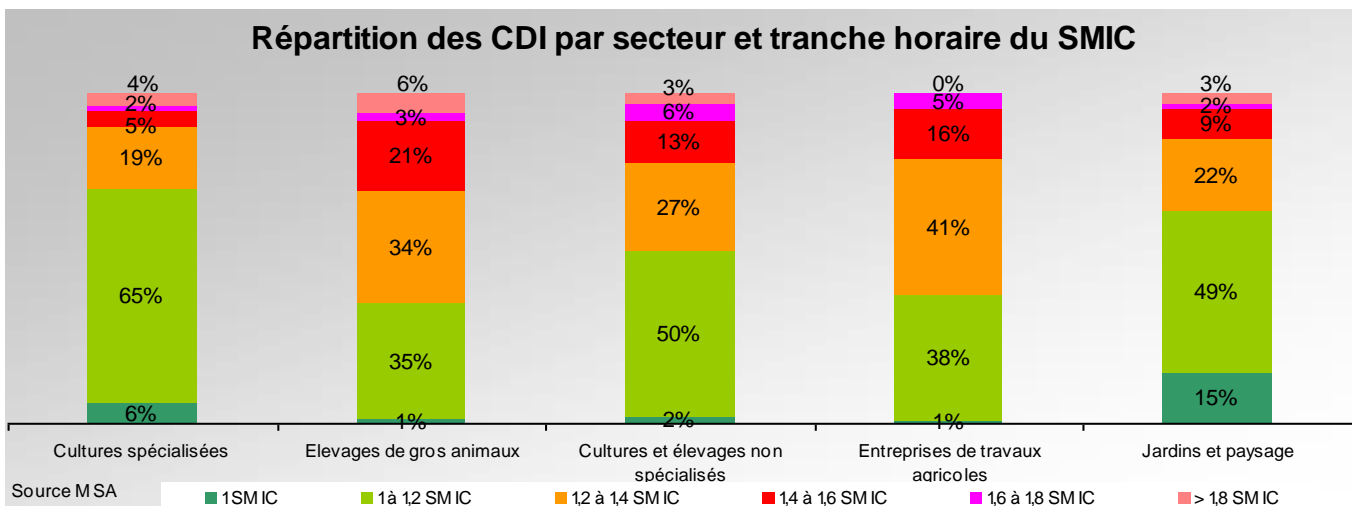


40% des contrats sont signés avec des salariés de moins de 30 ans, 87% de ces contrats sont des CDD. 29% des contrats signés en 2013 le sont avec des femmes.

\* ETP : voir avant propos page 1



Les salariés agricoles sont un public plutôt jeune, surtout en cultures spécialisées. On remarque que les tranches d'âge de 40-49 ans et 50-59 ans sont très présentes en élevages de petits animaux.

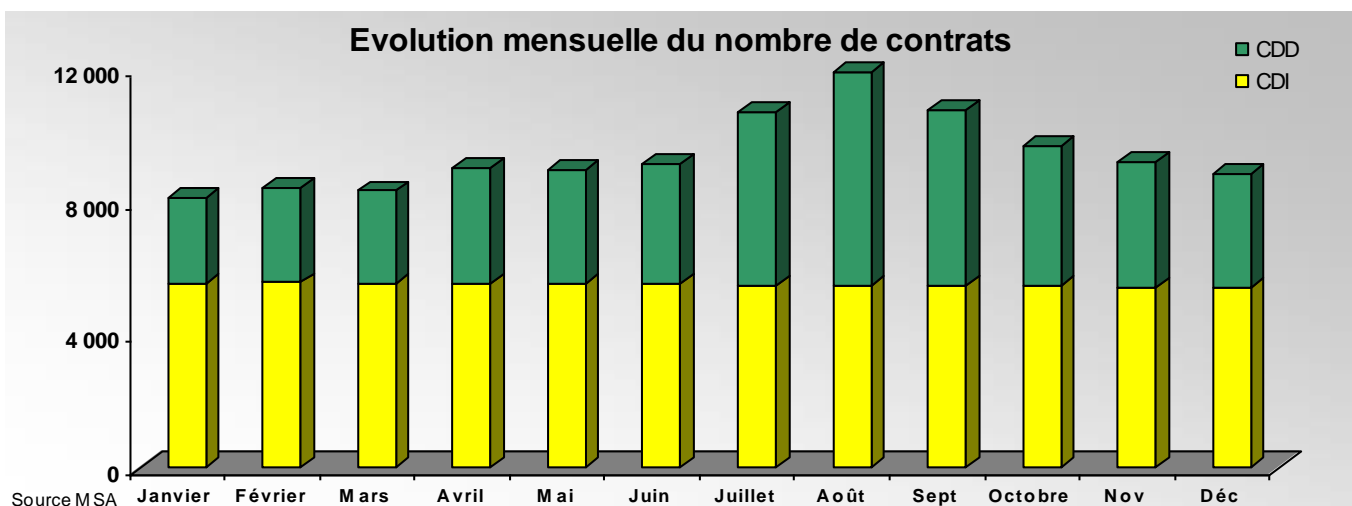


La tranche « 1 SMIC » est en baisse, et la tranche « 1 à 1.2 SMIC » est en augmentation.

Ce graphique aborde les rémunérations par une approche lissée de l'ensemble des salaires versés aux personnes sur l'année civile. Seules sont prises en compte les personnes présentes en CDI du 01 janvier au 31 décembre.

Les grilles de salaires de chaque convention collective applicable en production agricole sont consultables sur le site [www.bretagne.direccte.gouv.fr](http://www.bretagne.direccte.gouv.fr) dans la rubrique « Travail et relations sociales ».

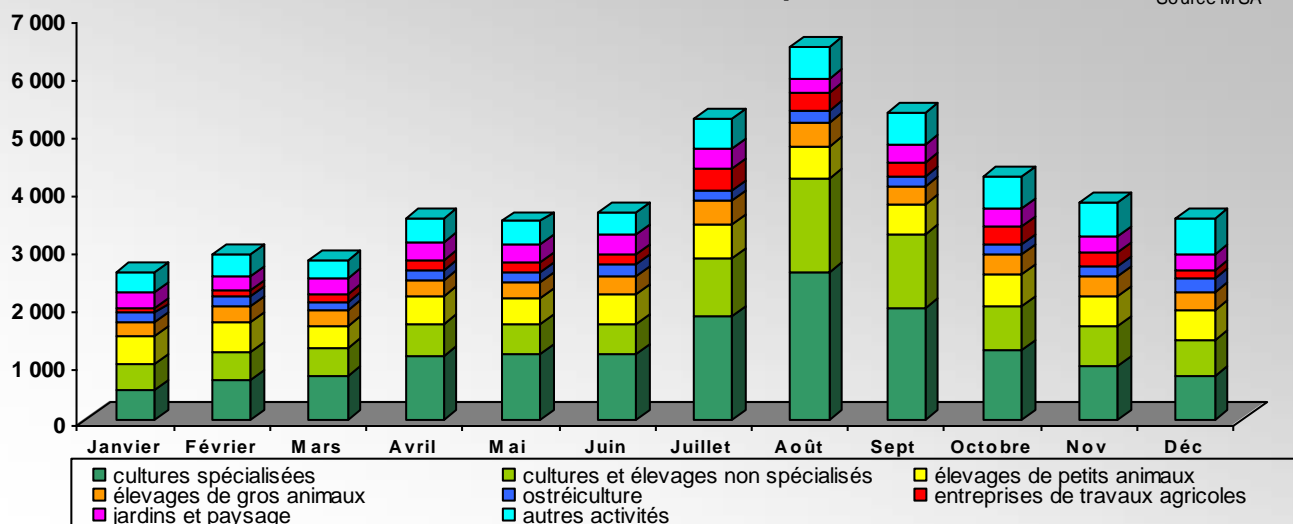
## Les flux de salariés



Ce graphique montre bien que seuls les CDD subissent des fluctuations au gré des saisons. En 2013, les mois de juillet, août et septembre se caractérisent par une forte entrée d'effectifs en CDD.

### Evolution du nombre de CDD par secteur

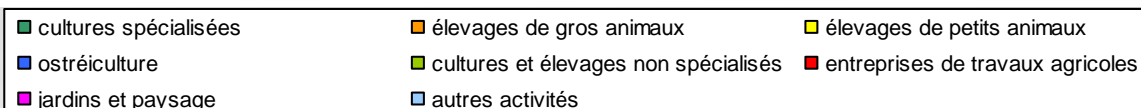
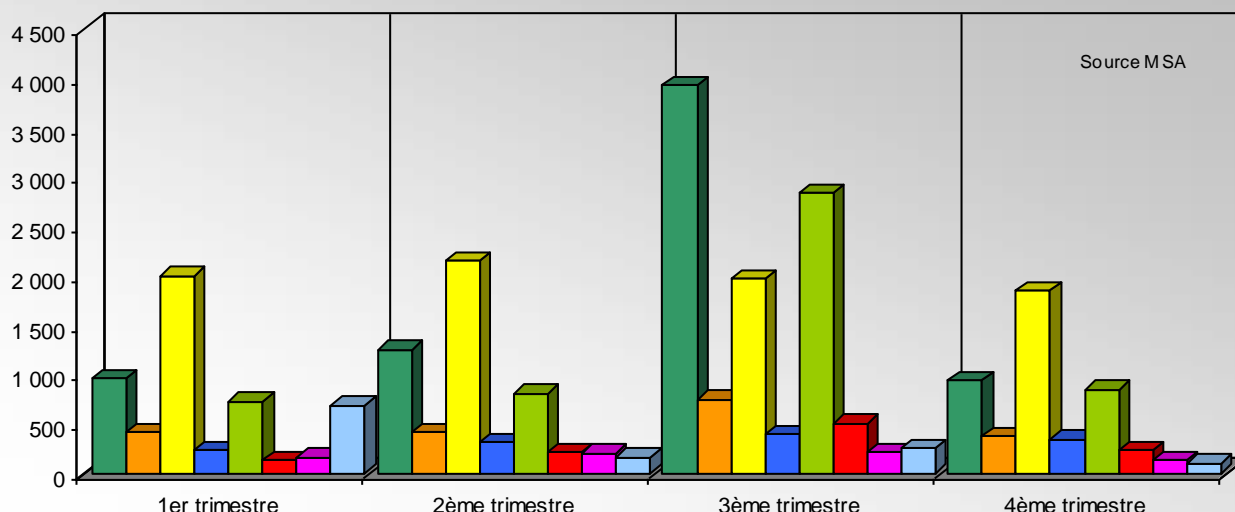
Source MSA



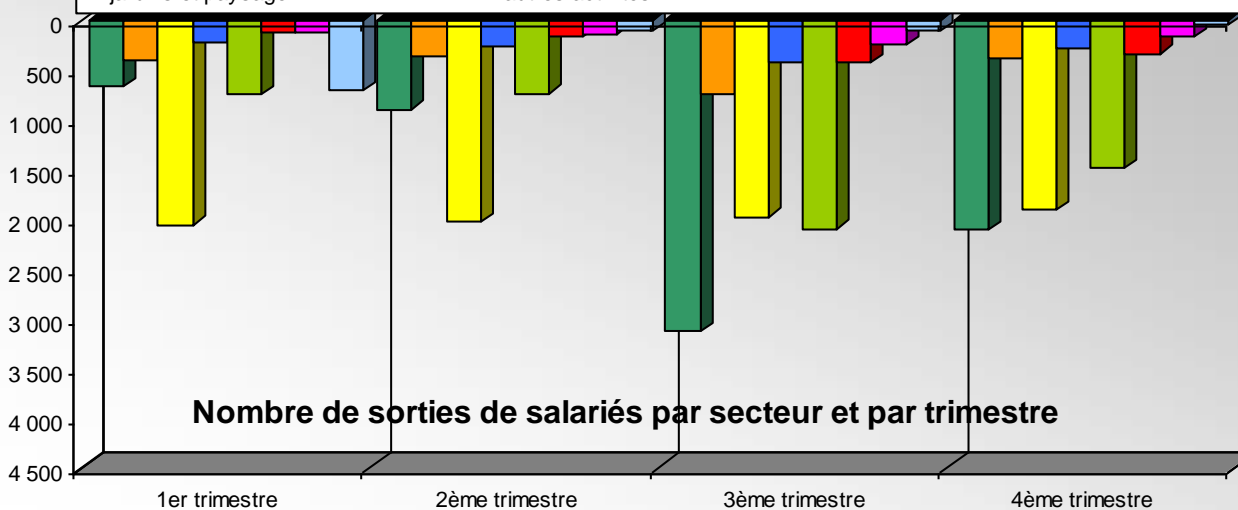
On observe une augmentation des CDD en été en cultures spécialisées et en cultures et élevages non spécialisés. Les élevages de gros animaux, de petits animaux et les jardins et paysage ont recours aux CDD de façon continue et stable toute l'année.

### Nombre d'entrées de salariés par secteur et par trimestre

Source MSA

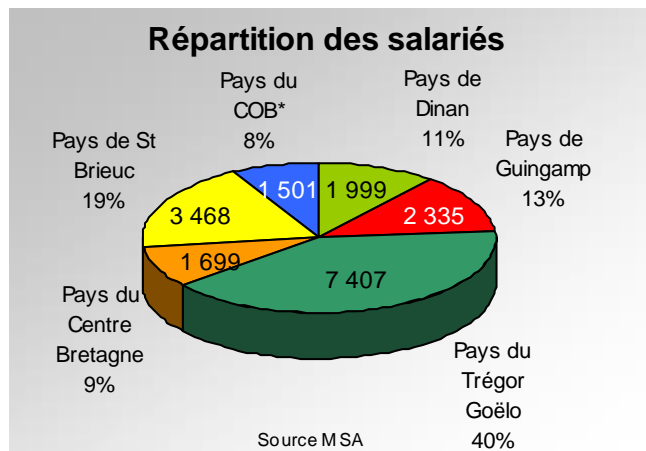
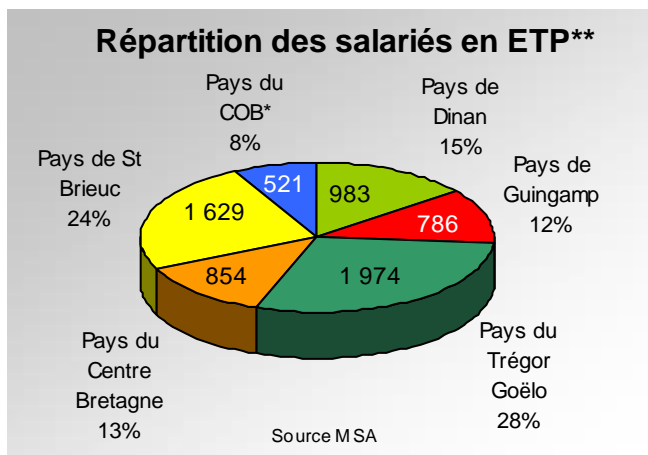
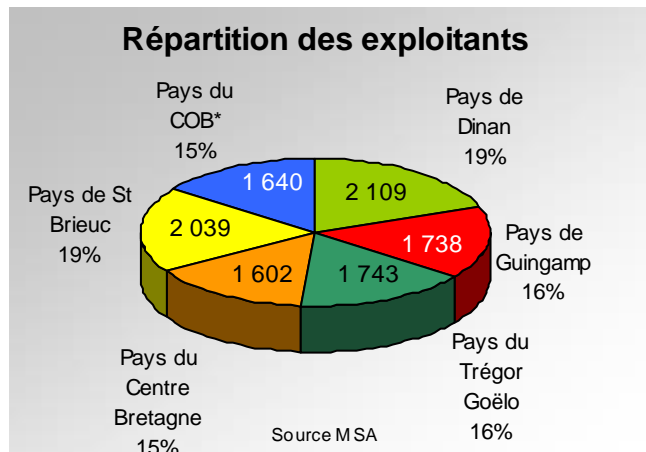
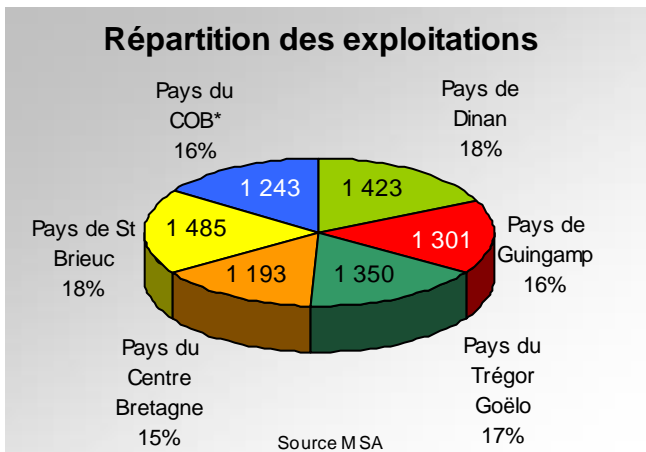


### Nombre de sorties de salariés par secteur et par trimestre



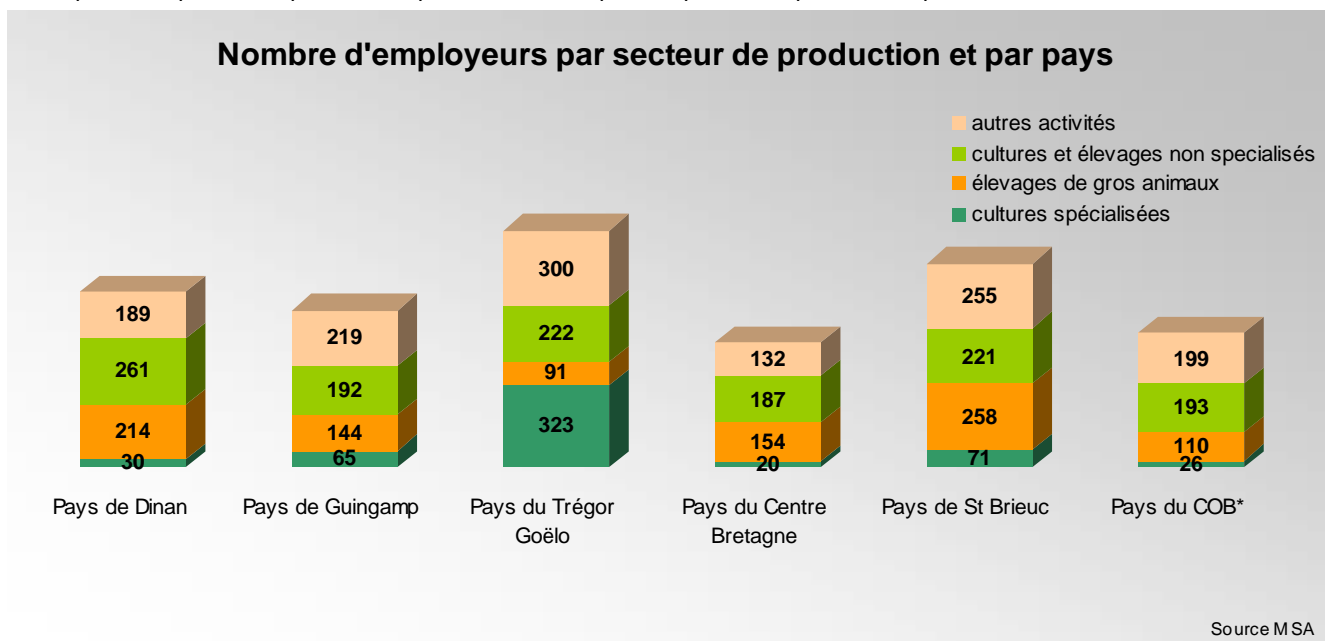
# LA PLACE DES PAYS DANS LE DEPARTEMENT

(Source MSA)



La répartition géographique des exploitations, des exploitants, des salariés et des ETP ne varie pas d'une année sur l'autre. Même si l'emploi agricole est présent sur la quasi-totalité du département, les pays de St Brieuc et du Trégor Goëlo avec 35% des entreprises, regroupent 59% des salariés et 52% des ETP.

« Une exploitation peut avoir plusieurs exploitants et un exploitant peut avoir plusieurs exploitations ».

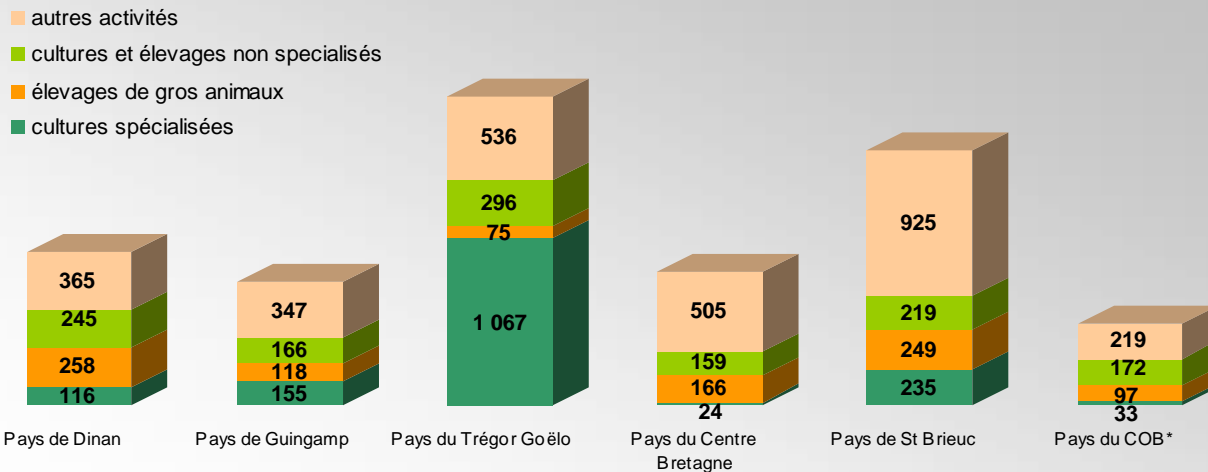


La répartition des employeurs correspond à la répartition des productions dans les pays. Avec une forte présence de l'activité légumière sur le bassin du Trégor Goëlo et des élevages de gros animaux sur les pays de Dinan et de St Brieuc.

\* : Pays du COB (Centre Ouest Bretagne), partie Côtes d'Armor : cantons de Callac, St Nicolas du Pelem, Mur de Bretagne, Corlay, Rostrenen, Gouarec et Mael-Carhaix

\*\* : ETP : voir avant propos page 1

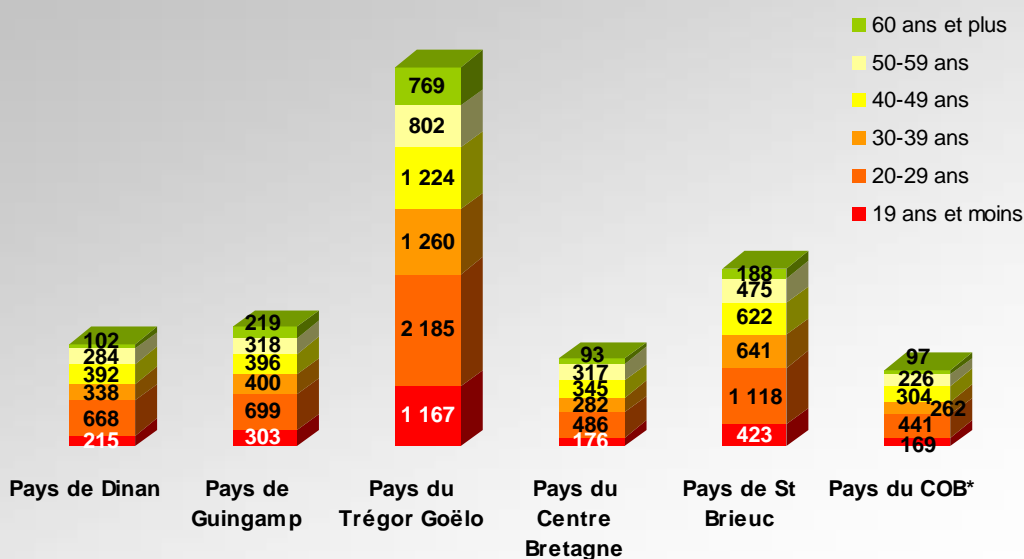
## Nombre de salariés en ETP\*\* par secteur de production et par pays



Source MSA

Plus de la moitié des salariés en ETP se trouve sur les Pays du Trégor Goëlo et de Saint-Brieuc.

## Nombre de salariés par âge et par pays



Source MSA

En 2013, 30% des salariés agricoles se situent dans la tranche d'âge des 20-29 ans (39% de la totalité de cette tranche d'âge se trouve sur le pays du Trégor Goëlo) et sont majoritaires dans tous les pays.

Le pays du Trégor Goëlo concentre près de la moitié des salariés de 19 ans et moins ayant travaillé en agriculture en 2013. La forte place des cultures spécialisées sur ce pays explique ce constat. En effet, pour de nombreux jeunes (particulièrement les mineurs) les productions végétales sont souvent les seules activités proposant des emplois pendant les congés scolaires.

\* : Pays du COB (Centre Ouest Bretagne), partie Côtes d'Armor : cantons de Callac, St Nicolas du Pelem, Mur de Bretagne, Corlay, Rostrenen, Gouarec et Mael-Carhaix

\*\* : ETP : voir avant propos page 1

# LES OFFRES D'EMPLOI DE L'AGRICULTURE

(Source Pôle Emploi)

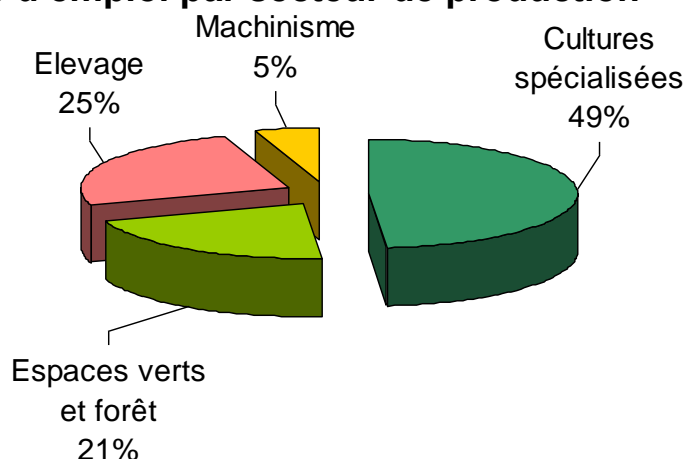
## Les offres d'emploi enregistrées dans le ROME<sup>1</sup> des métiers

	2011	2012	2013	Evolution 2012/2013
Horticulture et maraîchage	493	565	217	-62%
Entretien des espaces verts	394	276	326	18%
Aide agricole de production légumière ou végétale	1178	979	540	-81%
Aide d'élevage agricole et aquacole	65	46	46	0%
Élevage porcin	183	145	134	-7%
Élevage bovin ou équin	123	102	117	15%
Maintenance d'engins	42	60	41	-32%
Polyculture, élevage	61	49	40	-18%
Conduite d'engins d'exploitation agricole et forestière	39	29	34	13%
Supervision d'entretien et gestion de véhicules	7	5	7	40%
Élevage de lapins et volailles	57	69	58	-16%
Aide agricole de production fruitière ou viticole	19	27	21	-22%
Bûcheronnage et élagage	8	5	14	180%
Élevage d'animaux sauvages ou de compagnie	1	3	2	-33%
Élevage ovin ou caprin	1	3	1	-67%
<b>Total</b>	<b>2671</b>	<b>2363</b>	<b>1598</b>	<b>-32%</b>

En 2013, le Pôle Emploi, en lien avec l'AEF, a recueilli 1598 offres d'emploi. Les offres collectées ont subi une baisse de 32%, par rapport à 2012.

Les secteurs de production qui proposent des postes sans qualification, déposent moins d'offres d'emploi quand le taux de chômage est en augmentation et que les entreprises recrutent suite aux candidatures spontanées.

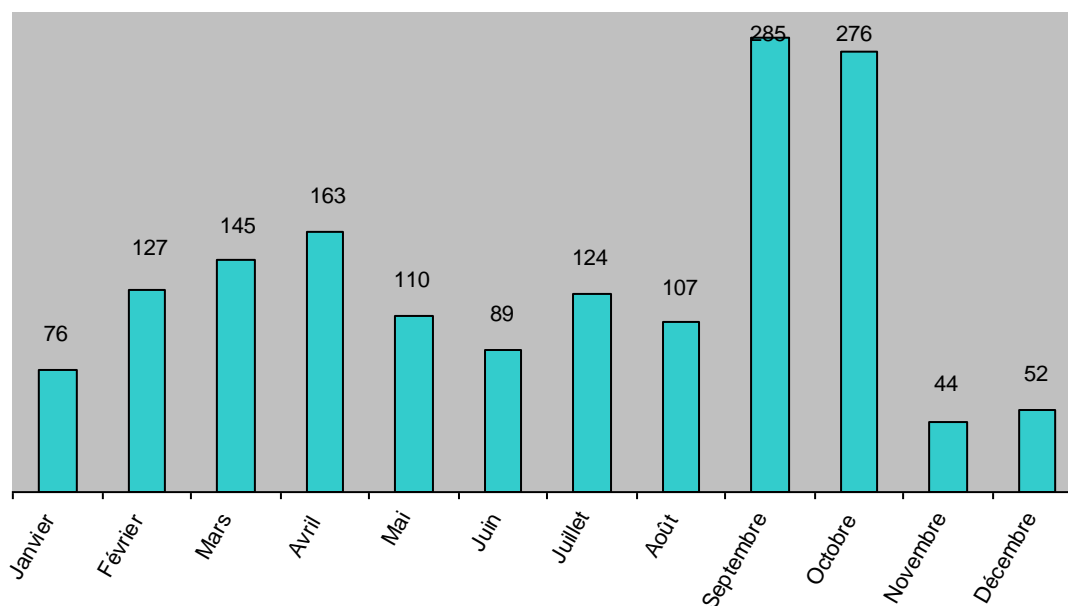
## Répartition des offres d'emploi par secteur de production



<sup>1</sup> ROME : Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (nomenclature de classement des offres et des demandes d'emploi afférents aux secteurs des productions agricoles, utilisée par le Pôle Emploi et validée par les partenaires sociaux sur le plan national. Il n'a été retenu que les codes ROME dans lesquels les employeurs sont des employeurs de la production agricole. Nous avons écarté les métiers des « Etudes et assistance technique », « Entretien des espaces naturels » et « Protection du patrimoine naturel »

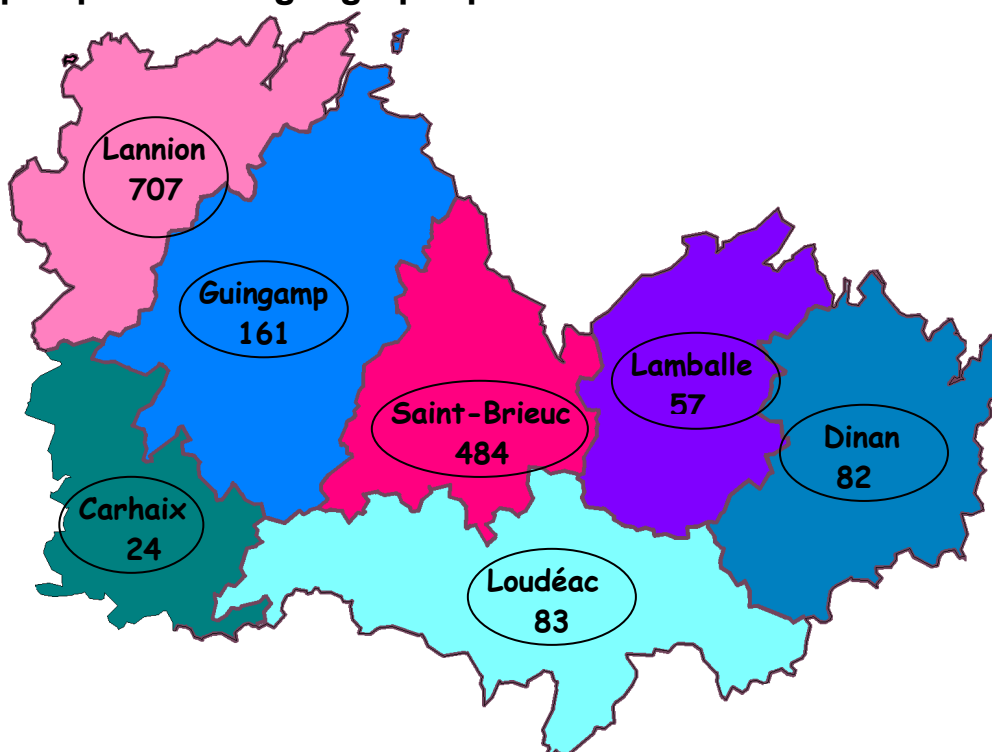


## Les offres d'emploi enregistrées mensuellement



Près de 85% des offres enregistrées aux mois de septembre et d'octobre sont à pourvoir en productions végétales.

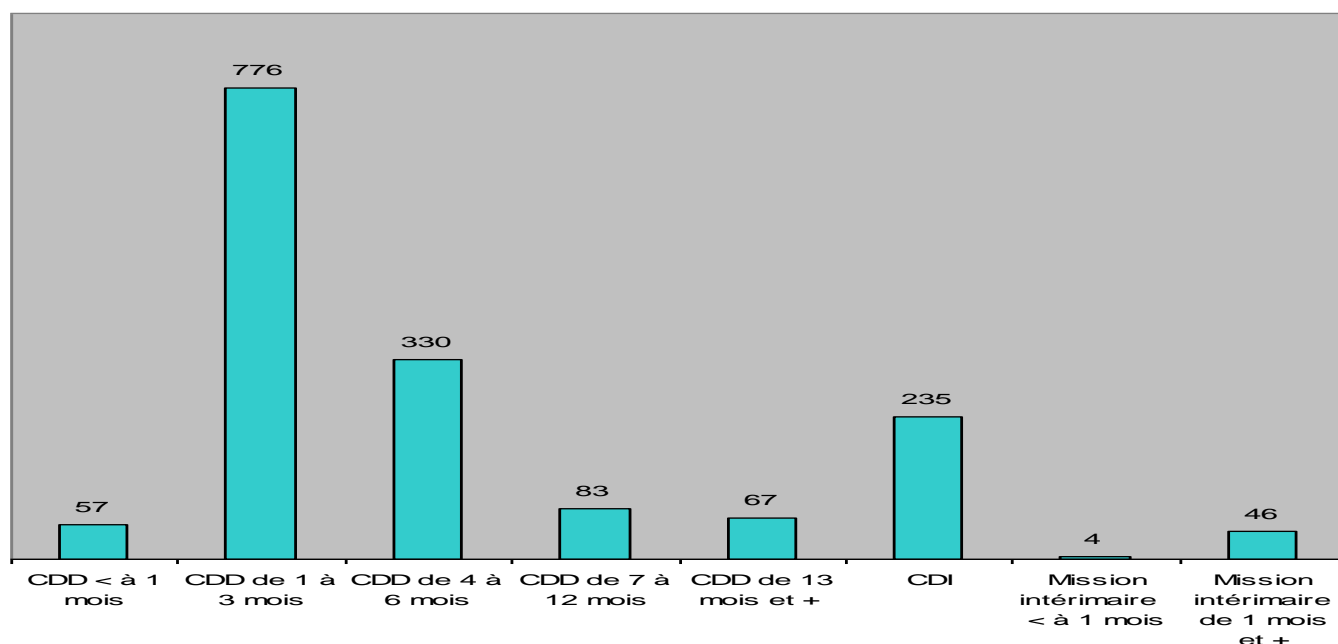
## Les offres d'emploi par bassin géographique



Près de 74% des offres d'emploi sont concentrées sur les bassins de Lannion et de Saint-Brieuc : 90% des offres du bassin de Lannion sont issues des productions végétales. 43% des offres d'emploi du bassin de Saint-Brieuc concernent l'élevage de gros animaux et 26% l'entretien des espaces verts.

53% des offres du bassin de Guingamp concernent les cultures spécialisées.

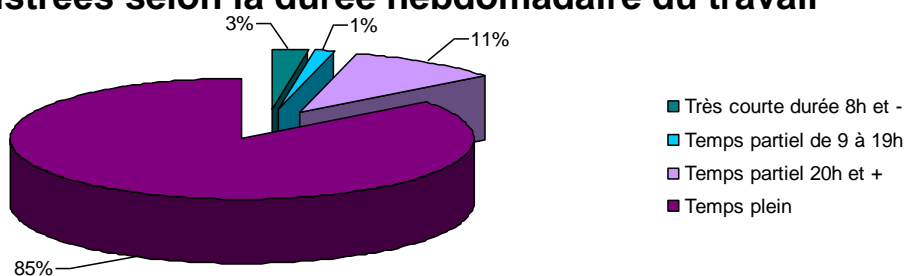
## Les offres d'emploi enregistrées selon la durée du contrat



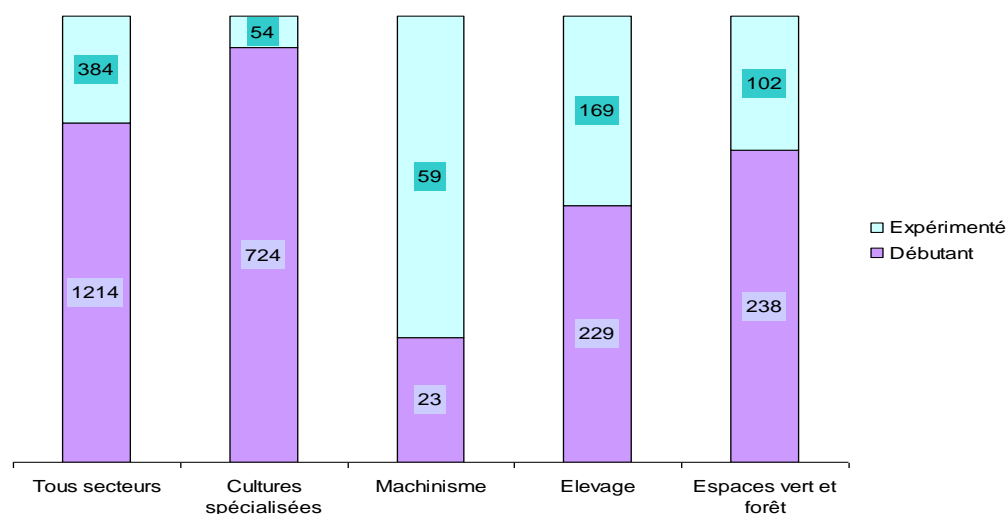
En 2013, en comparaison avec 2012, la proportion des CDD de moins de 12 mois est en diminution au profit des CDD de plus de 12 mois et des CDI (en 2012 : 87% CDD de moins de 12 mois et 13% CDD de plus de 12 mois et des CDI ; contre 80% et 20% en 2013).

Les offres en CDI représentent 15% des offres enregistrées en 2013. Les offres en CDI de l'agriculture sont principalement proposées par le secteur des productions animales (68% des offres en CDI). En productions végétales, les offres en CDI représentent 4% des offres et 11% en paysage.

## Les offres d'emploi enregistrées selon la durée hebdomadaire du travail

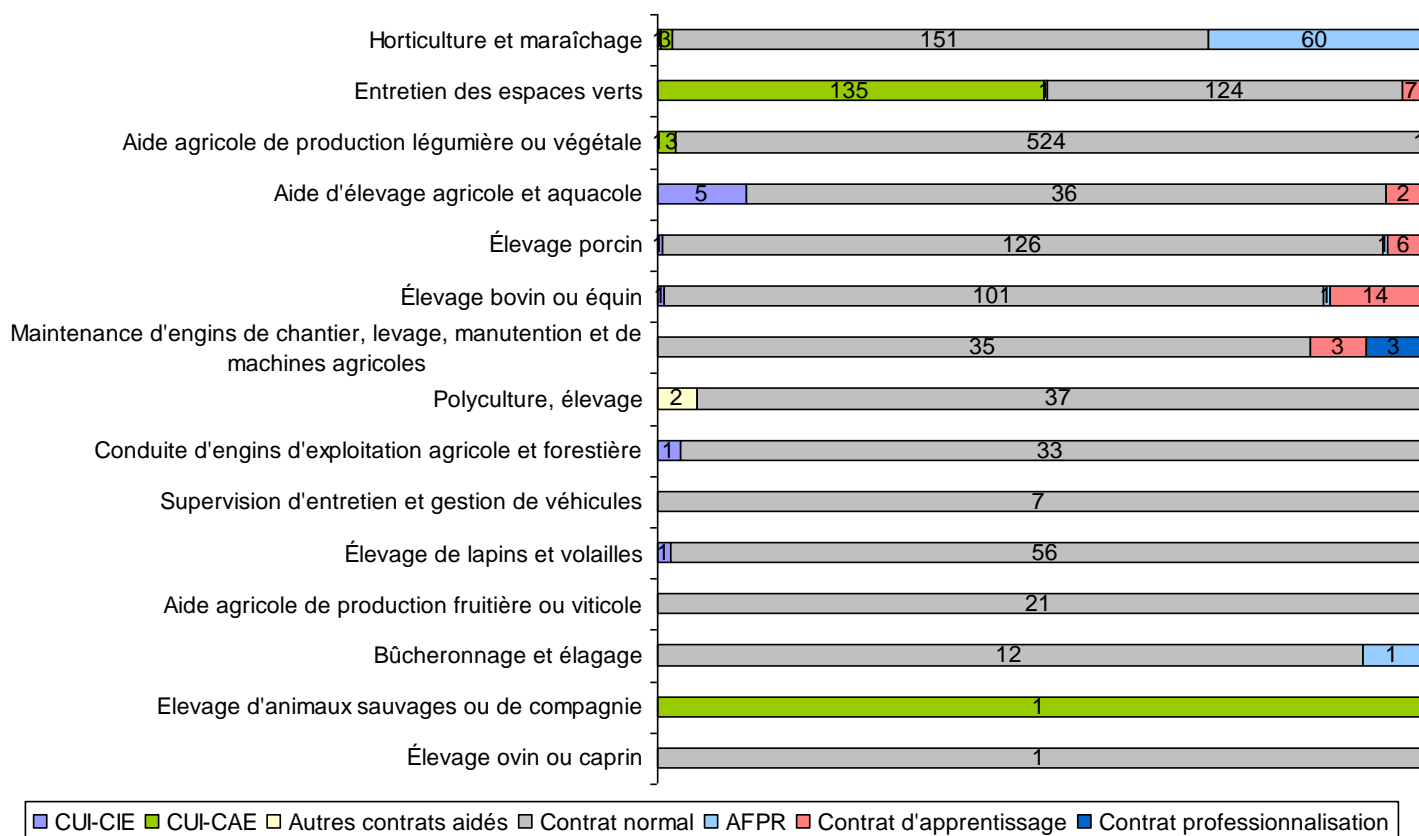


## Les offres d'emploi selon le niveau d'expérience souhaité par l'employeur



Près de 72% des offres en machinisme s'adressent à des candidats expérimentés et 43% en élevage. De nombreux employeurs peuvent exprimer le souhait d'embaucher un débutant, mais bien souvent ce dernier doit disposer d'une formation (débutant accepté si formation).

## Le type de contrat proposé



En 2013, 83% des contrats proposés, l'ont été dans le cadre de contrats de travail de droit commun. 93% des AFPR ont été faites en horticulture et maraîchage, cela résulte du partenariat important du Pôle Emploi avec le bassin légumier de Paimpol.

89% des CUI-CAE concernent l'entretien des espaces verts, essentiellement les collectivités territoriales et les associations d'insertion.

Les contrats en alternance représentent 3% des offres.

**CUI-CIE** : Contrat Unique d'Insertion - Contrat Initiative Emploi. Le CUI-CIE constitue la déclinaison, pour le secteur marchand, du « contrat unique d'insertion » (CUI). Le CUI-CIE a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi.

**CUI-CAE** : Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi. Le CUI-CAE constitue la déclinaison, pour le secteur non-marchand, du « contrat unique d'insertion » (CUI). Il a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi.

**AFPR** : Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) peut être accordée à un employeur en contrepartie du recrutement d'un ou plusieurs demandeurs d'emploi. Il s'agit de financer une action de formation réalisée par le futur employeur et/ou par un organisme externe ou interne à l'entreprise. L'AFPR est particulièrement adaptée aux candidats pas ou peu qualifiés ou en reconversion professionnelle



contrat de génération  
POUR L'EMPLOI, TOUS ENSEMBLE

### Le contrat de génération c'est quoi ?

Le contrat de génération est un dispositif d'aide à l'emploi visant à encourager l'embauche des jeunes et garantir le maintien dans l'emploi des seniors.

### Quel est le montant de l'aide ?

Ce dispositif permet aux entreprises de bénéficier d'une aide financière de l'État de 4 000 € par an pendant 3 ans ; cette aide est portée à 8 000 € pour les entreprises qui embauchent simultanément un jeune et un senior

### Quelles sont les entreprises concernées ?

Le contrat de génération concerne toutes les entreprises selon des modalités spécifiques.

### Quels sont les jeunes concernés ?

Mesure phare de la politique de l'emploi du gouvernement, dans la continuité du contrat « emploi d'avenir » destiné également aux jeunes, **le contrat de génération concerne tous les jeunes** indépendamment de leur niveau de qualification

Ce dispositif porte un changement de regard : regarder les jeunes comme une chance et comme un investissement pour l'entreprise, et reconnaître la valeur des salariés plus âgés, riches d'une expérience précieuse pour toute organisation.

**Pour en savoir plus** : Un site Internet dédié : [www.contrat-generation.gouv.fr](http://www.contrat-generation.gouv.fr)

# LES DEMANDEURS D'EMPLOI DE L'AGRICULTURE

(Source Pôle Emploi)

## Les demandeurs d'emploi de l'agriculture inscrits à Pôle Emploi fin décembre 2013

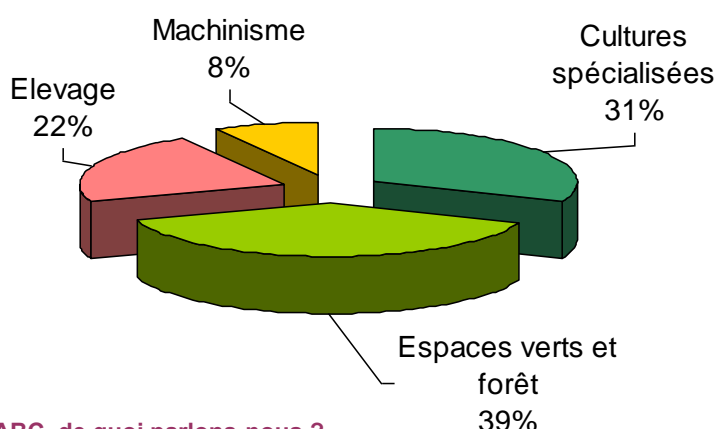
	A	B	C	2013		2012	
				Total	%	Total	%
Horticulture et maraîchage	367	69	72	508	26%	482	24%
Entretien des espaces verts	584	137	122	843	37%	743	37%
Aide agricole de production légumière ou végétale	125	18	12	155	7%	148	7%
Aide d'élevage agricole et aquacole	45	14	4	63	3%	56	3%
Élevage porcin	52	9	17	78	3%	67	3%
Élevage bovin ou équin	77	23	28	128	6%	92	5%
Maintenance d'engins	35	2	5	42	2%	27	1%
Polyculture, élevage	94	15	16	125	5%	106	5%
Conduite d'engins d'exploitation agricole et forestière	85	11	26	122	5%	94	5%
Supervision d'entretien et gestion de véhicules	18	s	4	23	1%	15	<1%
Élevage de lapins et volailles	49	12	14	75	3%	71	3%
Aide agricole de production fruitière ou viticole	32	4	7	43	2%	44	2%
Bûcheronnage et élagage	20	5	3	28	1%	22	1%
Élevage d'animaux sauvages ou de compagnie	23	s	s	25	1%	20	1%
Élevage ovin ou caprin	7	0	s	8	<1%	5	<1%
	1613	321	332	2266		1992	

Au 31 décembre 2013, 2266 personnes étaient inscrites comme demandeurs d'emploi sur les métiers de l'agriculture, soit + 13.75% par rapport à 2012.

Plus de 70% des demandeurs d'emploi sont inscrits en catégorie A (libre immédiatement et sans avoir travaillé sur le mois de décembre 2012).

Ces données retranscrivent la situation au 31 décembre 2013. Cela explique en partie que près de 35% des demandes d'emploi concernent les productions végétales et 37% en entretien des espaces verts. En effet, l'activité dans ces secteurs est au plus bas à cette période de l'année.

## Répartition des demandeurs par secteur de production (catégorie A, B, C)



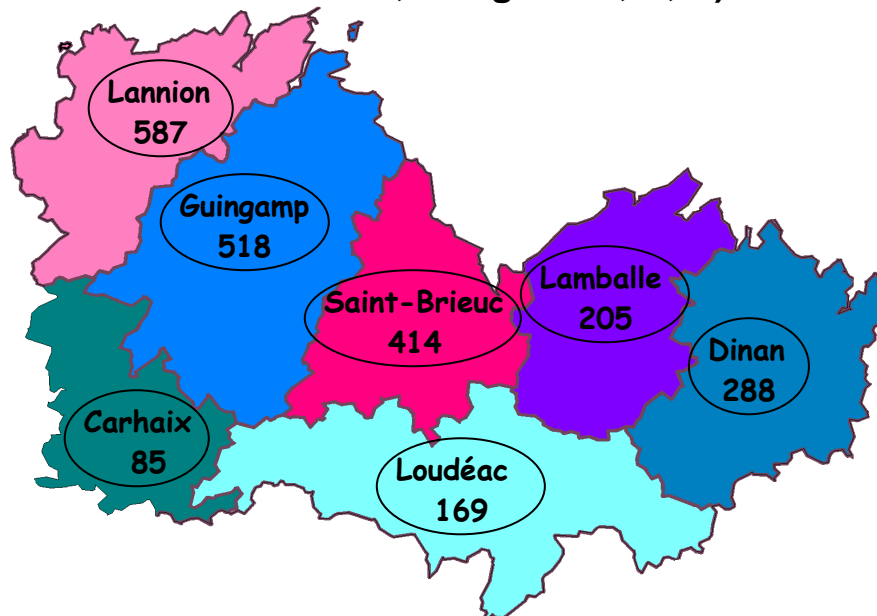
### Demandeurs d'emploi de catégorie ABC, de quoi parlons-nous ?

- **Catégorie A** : total des demandeurs d'emploi inscrits sans emploi, tenus d'être disponibles et d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (catégories 1, 2, 3 hors activité réduite).
- **Catégorie B** : total des demandeurs d'emploi inscrits exerçant une activité réduite courte (catégories 1, 2, 3 en activité réduite).
- **Catégorie C** : total des demandeurs d'emploi inscrits exerçant une activité réduite longue (catégories 6, 7, 8).
- **Catégories A, B, C** : total des demandeurs d'emploi inscrits accomplissant des actes positifs de recherche d'emploi (catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8).

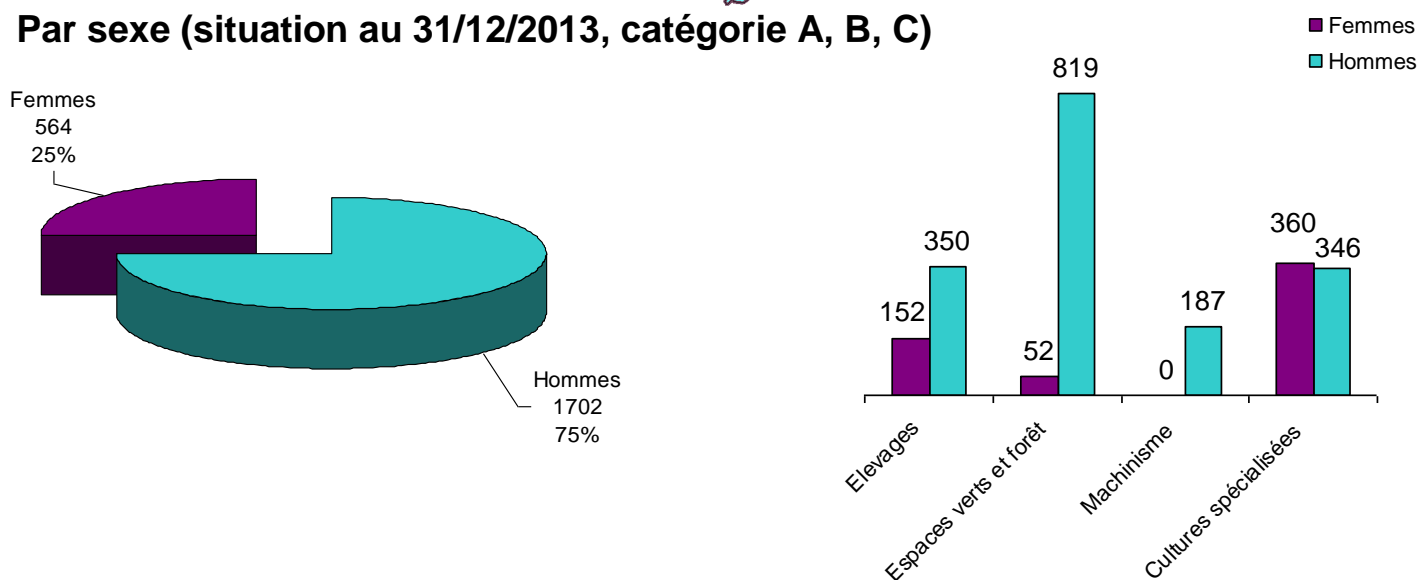
La catégorie A correspond au numérateur retenu par le Bureau International du Travail dans son calcul du taux de chômage (Demandeurs d'emploi sans aucune activité / population active).

# Les 2266 demandeurs d'emploi de l'agriculture au 31 décembre 2013

## Par bassin (situation au 31/12/2013, catégorie A, B, C)

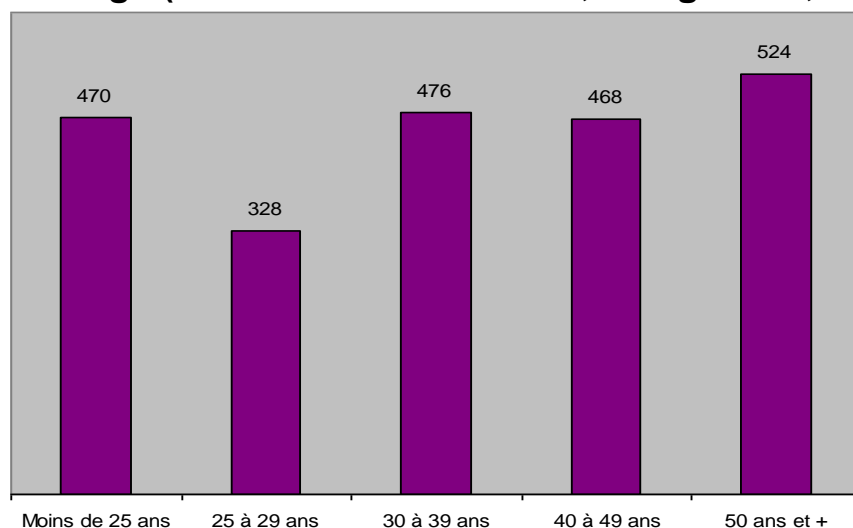


## Par sexe (situation au 31/12/2013, catégorie A, B, C)

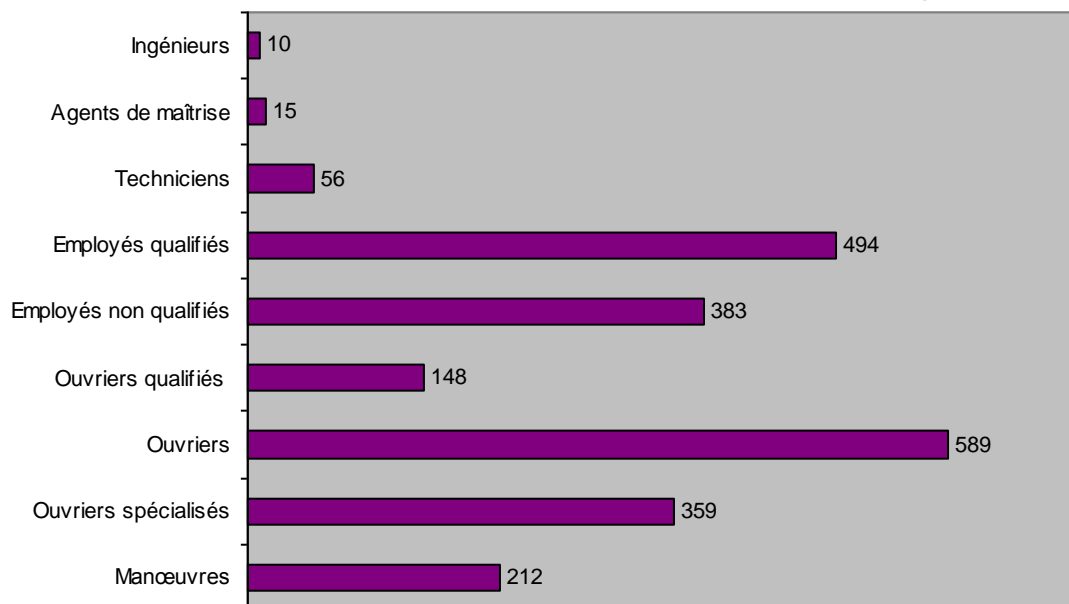


La demande d'emploi est majoritairement masculine, jusqu'à atteindre 100% dans les métiers du machinisme agricole.

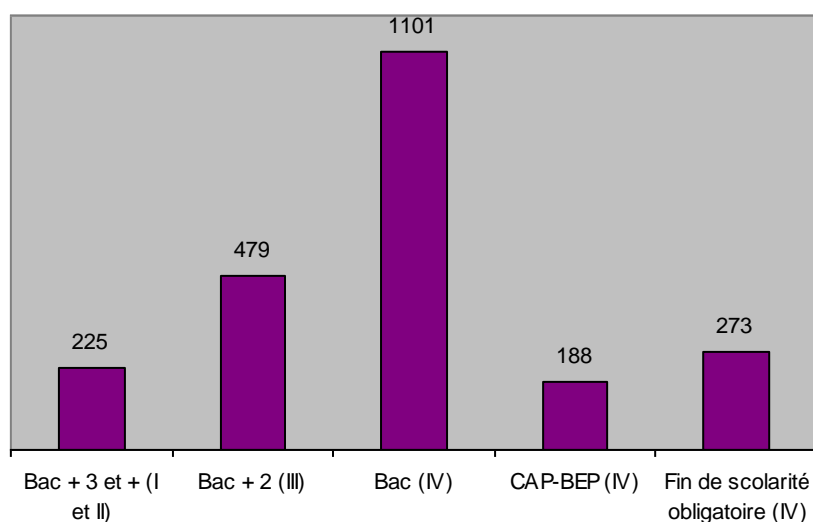
## Par tranche d'âge (situation au 31/12/2013, catégorie A, B, C)



## Selon leur qualification (situation au 31/12/2013, catégorie A, B, C)

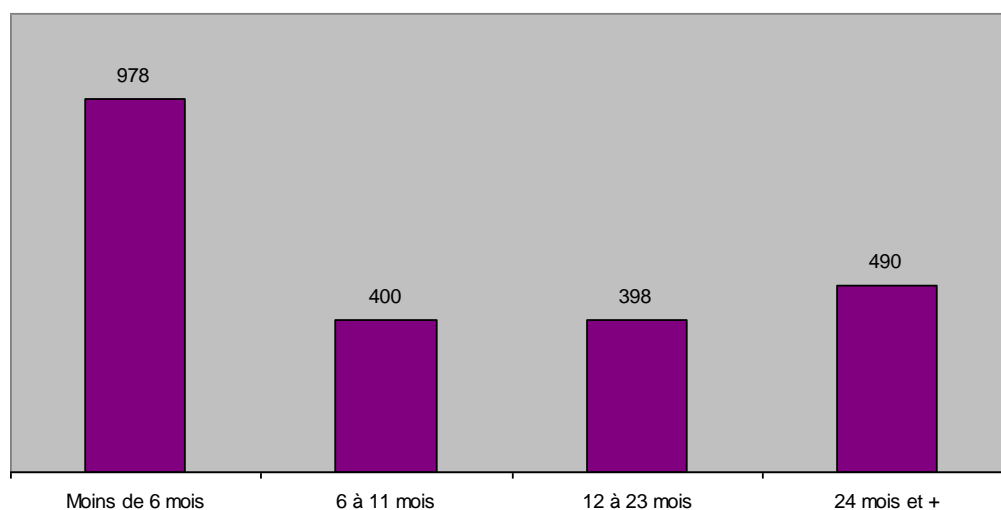


## Selon leur niveau d'études (situation au 31/12/2013, catégorie A, B, C)



A noter que le niveau de formation peut concerner une formation d'un autre secteur d'activité que celui du métier déterminé par la ROME ou le demandeur d'emploi est inscrit.

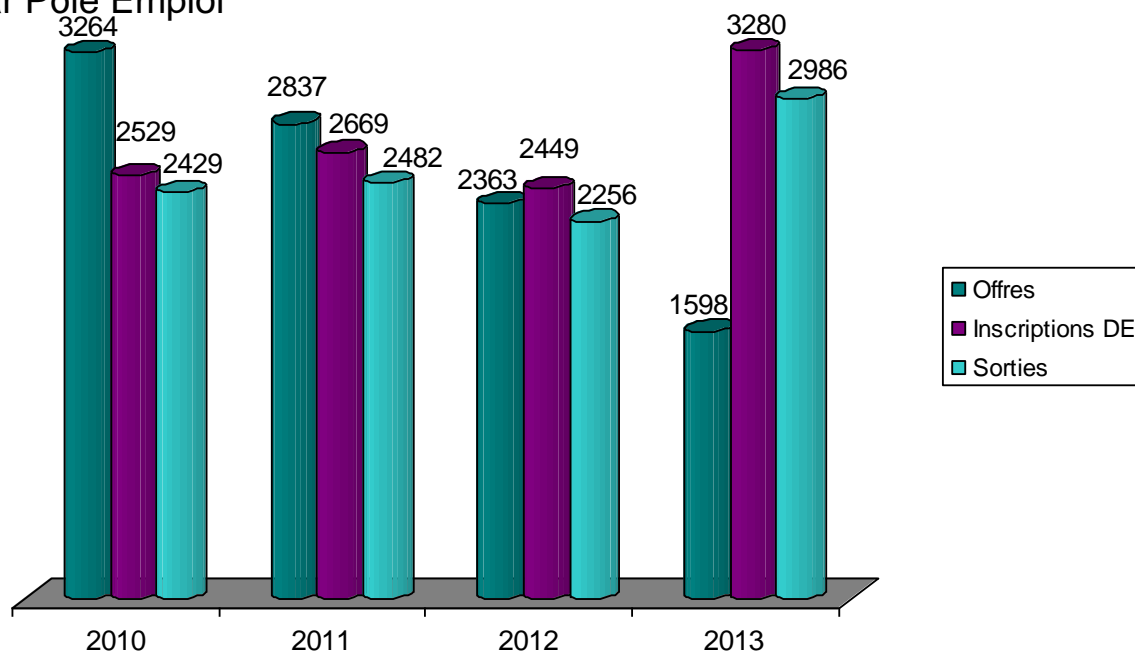
## Selon leur durée d'inscription (situation au 31/12/2013, catégorie A, B, C)



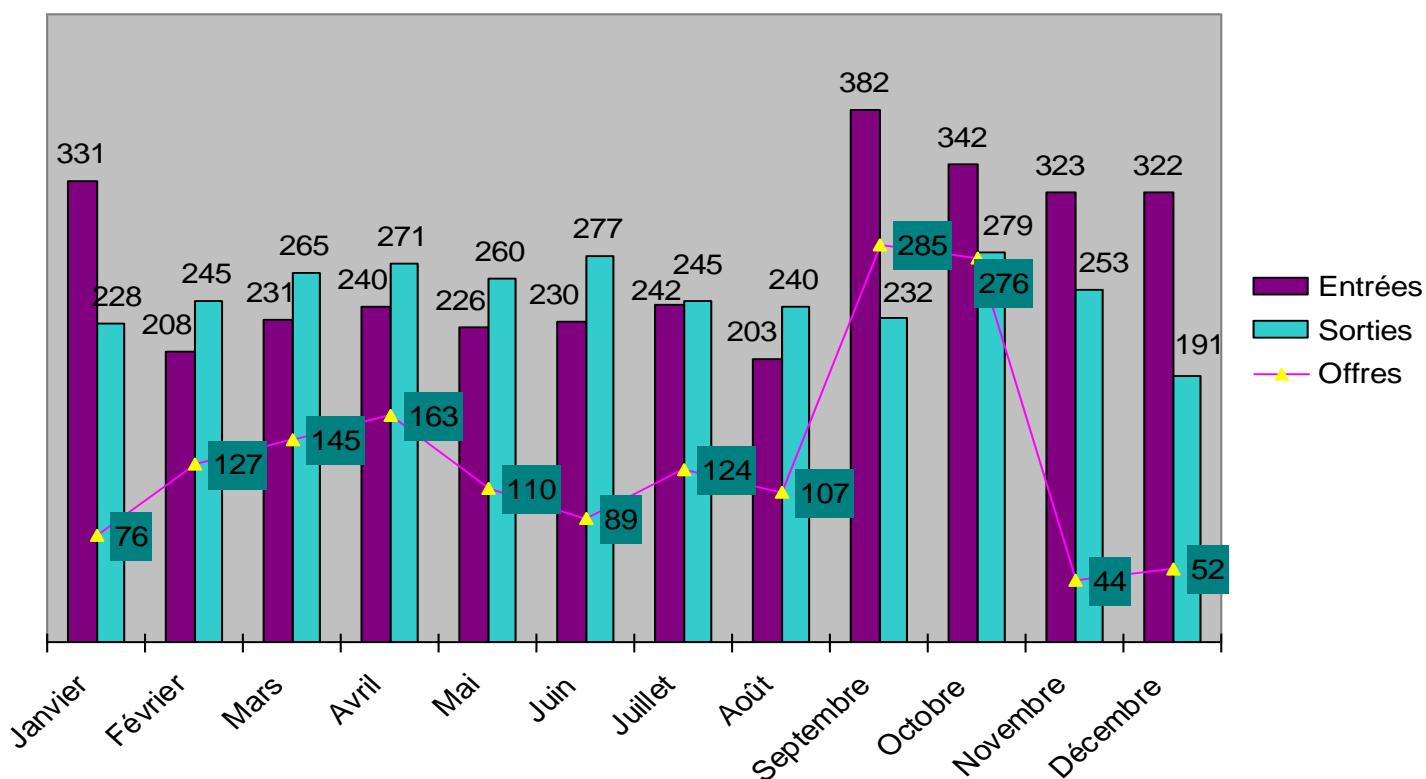
# ANALYSE DES MOUVEMENTS ENTRE LES OFFRES ET LES DEMANDES D'EMPLOI

(Source Pôle Emploi)

Comparatif 2010-2011-2012-2013, du flux des offres, des entrées et des sorties enregistrées par Pôle Emploi



Flux mensuels constatés sur le marché du travail en production agricole en 2012 (offres, entrées et sorties des demandes)



Les entrées et les sorties de demandeurs d'emploi sont en phase avec les activités agricoles du département : des sorties plus marquées au 1<sup>er</sup> semestre et en baisse au second, et un phénomène inverse pour les entrées.

Ces dernières sont plus importantes sur les 4 derniers mois de l'année sous le double effet de la fin de nombreuses saisons végétales et des inscriptions de jeunes ayant terminé leurs études en juin.